

À des 2 exemplaires que conserve la Société

SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE et D'ARCHÉOLOGIE
DE SENLIS

(reconnue établissement d'utilité publique en 1877)

67^e Volume

MÉMOIRES



ANNÉE 1958

BULLETIN ANNUEL

DE LA

**Société d'Histoire et d'Archéologie
de SENLIS**

Ancien Comité Archéologique

Fondée en 1862

Reconnue d'utilité publique en 1877

Siège social : Hôtel de Ville de SENLIS (Bibliothèque)

~~~~~  
**ANNÉE 1958**  
~~~~~

Président d'Honneur : Archiprêtre DUPUIS ;
Bureau : Président : Docteur DAUTHEUIL ;
Secrétaire général et Trésorier : W. MAROT.
Secrétaire : M^{lle} DUGAS ;
Bibliothécaire : Docteur DAUTHEUIL.



La Société se réunit le deuxième dimanche de chaque mois (sauf en Août et Septembre), à 14 h. 30, dans la bibliothèque de la Société (Hôtel de Ville).

Toute la correspondance doit être adressée au Siège Social. Les cotisations doivent être envoyées à M. W. Marot, trésorier, n° 27, Val-d'Aunette, à Senlis. C.C.P. 700-90.



NOUVEAUX ADHÉRENTS

12 JANVIER 1958 :

M^{lre} BRISSET M., rue de la République, Senlis ;
M. BAUDELOQUE, rue Léon-Fautrat, Senlis ;

9 FÉVRIER 1958 :

M. le R.P. MAURY, supérieur de Saint-Vincent, Senlis.

13 AVRIL 1958 :

M. DU CHÈSNE Edouard, Saint-Witz (S.-et-Oise).

11 MAI 1958 :

M. le D^r ROUGÉ Paul, chirurgien, Senlis ;
M. ROBETTE Raymond, sculpteur, Senlis ;
M. CAILLET Jean, garagiste, Senlis ;
M. DOMINICHETTI Philippe, secrét. gén. mairie, Senlis.

20 JUILLET 1958 :

M. PLESSIER, agent général d'assurances, Senlis ;
M. HUMBERT Emmanuel, étudiant, Senlis ;
M. LEFÈVRE Jean, étudiant, fg Saint-Martin, Senlis ;
M. LE CHAPELIN Yves, étudiant, fg Saint-Martin, Senlis.

9 NOVEMBRE 1958 :

M^{me} DE RENTY Germaine, Senlis ;
M. LEBLANC Henri, maître tapissier, Senlis.

14 DÉCEMBRE 1958 :

M. DASSÉ Armand, instituteur, Senlis.

AVIS AUX SOCIÉTAIRES

Les Sociétaires, qui ne l'ont pas encore fait, sont priés d'acquitter leurs cotisations échues. Ils peuvent acquitter dès maintenant leur cotisation 1959 (50 francs pour la cotisation simple, 300 francs pour la cotisation avec abonnement au Bulletin) entre les mains de M. W. Marot, trésorier, n° 27, Val-d'Aunette, à Senlis. C.C.P. 700-90.

— Janvier 1958 —

LITANOBRIGA

par PIERRE DURVIN

(Complément)

Depuis le XVII^e siècle, de très nombreux chercheurs ont tenté de localiser cette station de Litanobriga indiquée sur la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin entre Caesaromagus (Beauvais) et Angustomagus (Senlis), à IV lieues gauloises de cette dernière station et à XVIII de Caesaromagus.

Le magistral mémoire présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. G. Matherat en 1942, semblait mettre un point final aux discussions. Reprenant méthodiquement les données fondamentales, M. Matherat parvient à la conclusion qu'en délimitant une zone de recherches, dite de « sécurité », Litanobriga ancien doit se trouver sur le Mont Alta, tandis que Malassise représente la station gallo-romaine Litanobriga de l'Itinéraire d'Antonin. Ainsi se comprendrait, selon lui, cette enclave, inexplicable autrement, du territoire d'Apremont sur le plateau, entre Creil, Verneuil et Aumont.

Quelques mois après cette communication de M. Matherat, M. Roblin, s'appuyant sur des hypothèses et ne tenant pas compte de l'étude de M. Matherat, faisait lire au cours d'une réunion de la Société des Antiquaires de France, une communication parue dans le bulletin de la Société de 1943-1944 : Litanobriga, selon lui, s'identifie avec Pont-Sainte-Maxence.

Une circonstance nouvelle, l'installation du camp d'aviation militaire sur l'emplacement de l'ancien village de Malassise, a permis de remuer le terrain de fond en comble. Or, il n'y a pas été rencontré le moindre vestige de civilisation gallo-romaine.

Certes, au « Fonds de Malassise » ont été révélées par des photographies aériennes, des substructions importantes, au lieu dit « Le Chemin de Senlis », en haut de Creil, sur la gauche de la route de Senlis ; c'est là que Boursier avait signalé d'abondants vestiges gallo-romains et une vieille voie dallée longeant le vallon de Vaux puis se scindait en deux tronçons dont l'un se dirigeait vers Fleurines et Crépy-en-Valois, l'autre branche se continuait vers Senlis et se nommait autrefois le « Chemin de Beauvaisis ». Selon Boursier, c'est là que se trouvaient les vestiges dans lesquels, étant donné l'importance des trouvailles, monnaies, débris, sur une vaste étendue. Il voyait « plus qu'une villa ou ferme, une hôtellerie, ou une station militaire, ou une maison de poste à portée de deux voies importantes ». Mais cet établissement ne prit assez probablement son importance que vers le IV^e siècle, lorsqu'une sorte de préfiguration de féodalité aurait groupé les villas agricoles autour d'une forteresse.

Si cette habitation date du IV^e siècle, il ne peut s'agir de la station de Litanobriga dont la renommée est antérieure. Ainsi, le plus convaincant des arguments en faveur de la localisation de Litanobriga sur le plateau de Malassise paraît désormais devoir être abandonné. Pas de vestiges à Malassise et, sur le « Fonds de Malassise » qui en est distant de 2 kilomètres, les substructions repérées ne peuvent être que celles d'une importante villa. La « curieuse enclave » de Malassise entre Verneuil et Creil aurait tout simplement été attribuée au XVI^e siècle aux habitants d'Apremont qui ne possédaient pas de terres cultivables.

La voie romaine qui passe dans ces terroirs ne pouvait non plus donner la clef du problème de Litanobriga. Tout espoir de solution devrait donc être abandonné si, parallèlement, ne se trouvait une autre voie qui fut jusqu'ici délaissée parce que mal connue. Cependant, la consultation de l'ancienne carte d'Etat-Major au 80/millième permet d'apercevoir une voie dont quelques rares tronçons ont certes disparu ; mais dont le tracé très net conduit de Senlis à

Beauvais. Elle traverse la forêt de la Haute-Pommeraye, passe l'Oise en amont de Saint-Leu au Petit-Thérain, suit la rive droite du Thérain en se maintenant toujours sur le plateau et entre, enfin, à Beauvais par le sud. Sur tout le parcours de cette voie dont les caractéristiques indiquent la grande ancienneté, des découvertes rares ont été faites :

A Allonne, un polissoir néolithique et une monnaie des Eduens.

A Warluis, des pièces du Tardénoisien, une allée couverte mais aussi des sarcophages mérovingiens.

A Montreuil-sur-Thérain, on a trouvé des tombelles celtiques ; une voie ancienne y aurait également été reconnue ; elle conduirait de notre voie jusqu'au Mont-César de Bailleul-sur-Thérain.

Sur le territoire de Berthecourt, une monnaie d'or romaine a été trouvée. Au lieudit « Pierrepont », sur le tracé de la voie ancienne, commune de Ponchon, se trouvent des sarcophages.

La commune de Heilles est bien connue pour les nombreuses trouvailles — de l'époque préhistorique et notamment du Chalcolithique — qui y ont été faites.

Mouchy-le-Chatel se trouve à proximité du camp Barbet ; on y rencontre d'abondants silex travaillés et des sarcophages mérovingiens, de même en cela qu'à Cauvigny. A partir de Mouchy-le-Chatel jusqu'à Mello, « Graves » a reconnu un tronçon de notre voie.

A Mouy, outre le camp Barbet où l'on a reconnu un atelier néolithique, signalons la découverte d'un polissoir néolithique, d'outils ou d'armes de la période du bronze et d'une médaille d'or gauloise.

Balagny-sur-Thérain est surtout connu comme le lieu du martyr, en 514, des saintes Irlandaises Brigide et Maure. La voie conduisait-elle encore vers l'Angleterre à cette époque ? Au bois de la Garenne on remarque des débris de tuiles à rebords et on a trouvé un poignard en bronze gallo-romain.

Ully-Saint-Georges avait déjà donné des objets en silex ; dernièrement, au lieudit « Cousnicourt », une nécropole mérovingienne a été découverte.

Sur Foulange, les trouvailles du néolithique ont été abondantes à la fin du siècle dernier ; comme d'ailleurs à Cires où il a été trouvé une meule à grain datée du Chalcolithique, un silex provenant du Grand-Pressigny, des vestiges gallo-romains et des sarcophages mérovingiens.

Maysel a été noté comme une station néolithique. A Cramoisy, on rencontre un lieudit « Camp-de-César », et on a trouvé de nombreux sarcophages mérovingiens.

Enfin, les découvertes récentes de Thiverny sont encore dans toutes les mémoires. Là, au passage de l'Oise d'une voie très ancienne et fort importante, à l'entrée du territoire des Bellovaques, se sont superposés ou succédés, station chalcolithique, sanctuaire souterrain de technique hellénique, construit à la période de l'indépendance gauloise, habitat de l'époque d'Auguste. Céramique et fibule de la période de la fin de l'indépendance, céramique peinte de la période marnienne, céramique peinte de type vixien, céramique de type Hallstatt B, fonds de cabanes hallstattiens dispersés sur une superficie de deux hectares attestent l'importance et la durée de cette station qui ne fut abandonnée qu'à l'époque mérovingienne.

C'est à cent mètres à peine, entre ce point et la rivière, que des ouvriers trouvèrent, en 1836, la ceinture d'or datée de l'époque du bronze et conservée aujourd'hui au Cabinet des Médailles. En 1926, lors des dragages effectués dans l'Oise pour la création de l'écluse, on avait remonté une épée du Bronze IV et une hache de même métal.

Passons la rivière. Immédiatement sur la berge de la rive gauche on remarque des tessons et des tuiles gallo-romaines dans le lit de la rivière et sur le bord. Au Moyen-Age, un château avait été construit adossé au flanc de la vallée, et plusieurs des salles s'enfonçaient dans le tuf. Un peu plus au nord se trouvait Canneville occupé dès l'époque néolithique et où l'on relève des traces d'habitat gallo-romain. Un peu plus au sud, le Camp de César de Gouvieux ; nous traversons la ligne de défense de la frontière bellovaque.

A peine atteint le plateau, on se trouve en présence de la forêt de la Haute-Pommeraye.

C'est dans les premières frondaisons que l'on rencontre encore visibles les substructions d'un habitat qui s'étend sur plusieurs centaines de mètres à proximité du lieudit « La Petite-Folie ».

Le chemin qui passe là est ancien ; dans un aveu de 1389, il est désigné comme allant d'Apremont aux Haies et un détail fort intéressant est ajouté : le terrain avoisinant ne vaut rien « parce qu'on n'y peut labourer et que c'est garenne ». La remarque est même importante : ce n'était pas alors la forêt comme aujourd'hui, mais une garenne. Mais pourquoi n'y pouvait-on pas labourer ? Sinon parce que la terre est remplie de substructions qui ne permettent pas d'y promener la charrue ? Car le sol n'y est point lourd ; au contraire, il s'agit d'un sable à humus qui pourrait être fort productif. Sans cela, d'ailleurs, la réflexion n'aurait pas de sens. Ce chemin se poursuivait vers la rivière d'Oise, l'ancien manoir bâti contre la falaise ; il rejoignait là, avant de passer la rivière, un bout de route venant de Creil en suivant l'Oise et qui passait sous l'oppidum de Canneville. Dans un acte de vente daté de 1596, il est encore question du « chemin de Laversines à Senlis ».

Une carte de 1751, carte de Laversines et des environs, qui se trouve au château de Chantilly, porte un « chemin de Laversines à Senlis » par les Haies, entre les Emontuelles et le Bois des Fenêtres, non loin de la Tuilerie, la Mare Madame, la Mare des Sots et la Fontaine aux Bergers.

Suivons donc le chemin en quittant la Petite Folie, en direction d'Apremont, vers le lieudit « Le Gros Hêtre », qui se trouve à 600 mètres.

Tout d'abord un talus court sur la droite du chemin, pendant une dizaine de mètres ; un autre talus apparaît alors sur la gauche, et à 15 mètres environ de notre chemin, pour se poursuivre sur une longueur de 500 mètres environ ; des orties et des herbes de démolitions y poussent activement, toutefois aucun vestige n'apparaît avant le croisement de notre chemin avec la « Grande Laie ». A partir de ce point, les vestiges abondent : moellons calcaires bien taillés, tuiles à rebords et imbrex typiques de la période gallo-romaine. Le docteur Dautheuil a rencontré aussi une base de colonne et un poids. Un seuil de porte à glissière se trouve encore en place et les chercheurs ont pu repérer le mur sur lequel il est posé ; non loin de là, le docteur a ramassé une cuvette ronde en calcaire qui selon lui pourrait être un orifice de cabinet d'aisances.

Un puits comblé superficiellement mais maçonné à l'intérieur est situé dans le même endroit, à une distance de 102 m. du centre du carrefour et entre le talus et le chemin. Son déblaiement a été tenté jusqu'à une profondeur de 8 mètres. Mais cette tentative fut arrêtée avant d'avoir atteint la nappe d'eau et l'on peut espérer qu'un travail plus avancé aurait pu procurer des objets intéressants et utiles pour une datation éventuelle.

Un peu avant d'arriver au carrefour du Gros Hêtre, on rencontre le « Vieux Fossé » d'où part le chemin vers « La Tuilerie » ; cette tuilerie ne dut pas exister dès l'époque romaine, car les chercheurs ont trouvé les fours à tuiles ainsi que des monts de débris de briques petites et plates et de tuiles petites à crochet unique et peu épaisses ; ce genre de tuiles ne peut dater que du Moyen-Age et non être d'une période antérieure. L'eau et la glaise nécessaires à la fabrication des tuiles et aux foulons devaient se trouver aisément dans les nombreuses mares et fontaines de ce coin de terroir.

Reprenons notre recherche à partir du carrefour du « Gros Hêtre » et poursuivons en direction de la « Fontaine aux Bergers », vers Apremont. Le chemin abandonne un peu sa ligne droite, évite de franchir le coteau, mais le contourne pour retrouver un peu plus loin sa direction générale rectiligne vers Senlis. A 20 mètres du carrefour, prenons le layon n° 16. Bientôt apparaissent des murs écroulés parmi lesquels on a ramassé des débris de meule. Entre ce layon et le chemin de la Fontaine, on remarque l'emplacement de plusieurs habitations dont les vestiges sont encore assez visibles à la surface du terrain pour avoir pu être photographiés pendant l'hiver parmi les branches des buissons. Toujours des tuiles à rebords, des tessons de grands vases, un grand morceau de bac en pierre calcaire.

A proximité du chemin de la Fontaine, à 50 mètres du carrefour, sur la droite, à nouveau un mur ; 40 mètres plus loin commence

un semis de moellons calcaires et de grès, sur une centaine de mètres. Or, il convient de remarquer que, parmi les sables de Beau-champ où nous nous trouvons, si le grès est un élément naturel du sol, par contre le calcaire ne peut qu'y avoir été apporté. Plus loin encore, sur le plateau, à gauche du chemin, quand on prend la voie qui mène à la Mare Madame, s'accumulent également des débris de tuiles, de pierres calcaires datant de l'époque gallo-romaine.

D'assez nombreux vases de céramique ont été trouvés dans les ruines : décorés à la roulette sur la partie verticale, certains de types broyeurs à rebord sont semblables à des vases trouvés à Thiverny ; on en trouve à Ratomagus et cette décoration est datée de la deuxième moitié du III^e siècle.

Autre remarque, les vases « belges » à collerette de suspension doivent dater d'Hadrien Antonin.

Deux lampes en calcaire du pays, cinq pesons de tisserand également en calcaire du pays évoquent la population laborieuse qui a vécu en ces lieux retournés à la nature. Ne serait-ce pas ici qu'a pris naissance cette industrie du textile qui fit la richesse et la célébrité de Senlis au Moyen-Age ?

Des morceaux de meule en grès et en pierre, des clous et des lames, des débris de cruches, tel est le rustique mobilier trouvé jusqu'ici dans les humbles demeures ; l'une de celles-ci était pourtant décorée d'une peinture murale de deux teintes, teinte bordeaux par larges bandes dont la disposition ne nous est pas connue, teinte jaune clair en bandes plus étroites : 1 cm, environ. Le Bas des murs n'était pas rouge mais blanc, comme on peut le voir encore en place.

Les habitants de ce vicus connaissaient des raffinements qui ont disparu de certains villages modernes. Les rues étaient pavées de caillasse posée à 45 degrés, ce qui donne plus d'assise et plus de solidité que des pierres posées à plat surtout dans un sol qui est constitué de sable. Les pierres de construction, plus tendres, sont travaillées de manière à donner une face carrée ou rectangulaire, l'ouvrier ayant souvent fait en sorte que cette face elle-même soit ornée quoique assez grossièrement d'un losange obtenu par un simple coup d'outil sur les angles de la face recherchée. Un four de 0 m. 60 de diamètre à l'intérieur a été trouvé dans une des maisons.

Il se pourrait que la partie du terrain où se croisent la route des Hayes et la vieille route de Paris à Clermont réserve quelques découvertes, car il ne faut pas oublier qu'à la jonction de la vieille route de Gouvieux à Creil avec cette voie de Clermont, furent rencontrés en 1948, dans le fossé creusé par l'équipe du gaz de Chantilly, au lieu dit le Maigret, les vestiges d'une construction à colonnes que M. Matherat a pensé être un fanum ou temple de carrefour, comme il l'a communiqué dans Gallia.

Tels sont, résumés rapidement, les résultats des fouilles pratiquées en 1957 dans ce terrain repéré déjà depuis longtemps par MM. les docteurs Bénard et Dautheuil.

Il ne s'agit point là des vestiges d'une simple villa, les ruines s'étendent sur des centaines de mètres. En outre, la route qu'elles bordent est cette voie très ancienne qui partant de Senlis passe à Thiverny et se dirige sur Beauvais. Enfin il n'est pas question cette fois de chercher à prendre en défaut le rédacteur de l'itinéraire d'Antonin, car nous nous trouvons exactement à IV lieues de Senlis. La station s'élevait à la sortie de la forêt qui servait de frontière entre la cité des Silvanectes et celle des Bellovaques sur le territoire desquels elle constituait le poste frontière.

Certes, aucune fouille sérieuse n'a encore été faite en ce point. Toutes les observations notées ci-dessus ont été faites à la surface du sol et peuvent être vérifiées à tout instant, mais plus particulièrement pendant l'hiver quand la frondaison ne les cache plus aux regards. Ce point se trouve dans un des quadrilatères de sécurité établis par M. Matherat, à la distance indiquée par le géographe romain, et sur une très ancienne voie de Senlis à Beauvais marquée par l'important point de Thiverny, à l'emplacement où la tradition place la ville détruite de Braque, la même sans doute que l'on désignait encore au XVI^e siècle sous le nom de « Braque latin ». Les chercheurs ne doutent pas d'avoir rencontré la station cherchée depuis plus de 100 ans ; Litanobriga est là. Il ne reste plus qu'à interroger le sol avec tout le soin désirable.

LA RÉFORME GÉNOVÉFAINE A SAINT-VINCENT

par le R.P. HALLU

Le 8 décembre 1558, naissait à Paris François de la Rochefoucauld. Par son père, Charles, comte de Randan, il appartenait à l'Auvergne. Par sa mère, Fulvie Pic de La Mirandole, il se rattachait non seulement à cette illustre famille, mais aussi à celle de Charles Borromée, dont la parenté lointaine devait influencer profondément sur l'évolution du jeune François.

Orphelin de père à 4 ans, abbé de Tournus à 15 ans, étudiant au collège de Clermont (à Paris), vraisemblablement ordonné prêtre et promu maître de la chapelle du roi vers 1580, il est nommé et consacré, en 1584, évêque de Clermont. Ligueur acharné, il s'impose par ses grandes vertus à l'estime de Henri IV qui lui obtient le chapeau de cardinal et, pour l'avoir plus près de lui, lui fait troquer la cathédrale de Clermont contre celle de Senlis le 15 mars 1610 ; mais François de la Rochefoucauld ne prendra effectivement possession de son siège que le 11 novembre 1613, le jour même où Charles Faure, un jeune homme de 19 ans, se présentera dans l'abbaye de la ville (St-Vincent) pour s'y faire religieux.

Charles Faure naquit à Luciennes, près de Versailles, le 29 novembre 1594 ; cadet de deux aînés, aîné de six cadets dont trois filles, il était, comme La Rochefoucauld, de lignée auvergnate par son père, Jean Faure, commissaire des guerres et seigneur de Marsincal, lui-même septième d'une famille de 14 garçons. Avec sa femme, Marie Jaulnay, fille du premier médecin de Louise de Vaudemont, reine de France, Jean Faure avait fondé un de ces foyers chrétiens où toute la conduite est réglée par le Saint-Esprit. Le cadet de leur fils, Claude, d'abord destiné à la vie militaire, entra ensuite chez les Carmes déchaussés où il laissa le souvenir d'une vie exemplaire et d'une mort héroïque. Une peste furieuse ayant éclaté à Lyon en 1628, Claude Faure obtint de ses supérieurs de partir au secours des pestiférés. Après un voyage extrêmement fatigant, il se donna sans compter aux malades et aux mourants. Au bout de deux mois, il contracta la peste et offrit sa vie pour la ville, demandant, tout haut, pardon à Dieu de ses péchés et de ceux du peuple. Il mourut le 15 janvier 1629, à genoux, au cours de son amende honorable. Comme la peste cessa peu après, le peuple de Lyon garda le Père Claude en grande vénération.

Charles n'allait pas tarder à se montrer digne d'un tel aîné. S'il faut en croire son biographe, c'est dès la plus tendre enfance que le petit Charles manifesta son amour de la vertu et des vérités chrétiennes. Lorsqu'il eut 10 ans, il fut envoyé au collège des Jésuites à Bourges pour y apprendre la grammaire et les lettres. Il revint chez lui pour recueillir les dernières paroles de son père : « Mon fils ayez la Foi et Dieu sera votre Père. »

M^{me} Faure, demeurée veuve, envoya Charles quelques mois au collège des Jésuites à la Flèche, puis elle se décida à le confier à M. Jean Berthier, abbé de St-Vincent de Senlis, pour en faire un religieux en son abbaye. Charles avait 19 ans, une figure gracieuse, le port distingué, l'allure vive et décidée et c'est ainsi que le 11 novembre 1613, Charles Faure se présentait à l'abbaye de St-Vincent pour se donner à Dieu. Il entra dans une abbaye en pleine décadence, victime comme tant d'autres monastères, de deux cents ans de guerres internationales et civiles qui avaient sapé toute vie chrétienne. Pour qualifier la vie des moines augustins de St-Vincent, on ne pourrait qu'hésiter entre les termes : relâchement ou débauche.

En vain le gouverneur de Senlis, le parlement de Paris avaient pris des sanctions et soutenu plusieurs tentatives de réforme ; tout

avait échoué devant l'obstination de religieux entrés sans vocation, vivant sans idéal et mourant dans l'impénitence.

En juin 1615, cependant, arriva dans St-Vincent, un saint prêtre, nommé Antoine Ransson, qui, avec l'assentiment de l'évêque de Beauvais, René Potier, avait dû quitter sa paroisse, Maulers (15 km. de Beauvais), où son zèle lui avait attiré une véritable persécution de la part de ses ouailles peu soucieuses de se convertir. Un de ses amis, conseilla au fugitif de séjourner à St-Vincent où son ardeur apostolique trouverait à s'exercer. Il fut bien accueilli du Prieur qui lui confia la charge de maître des novices et de directeur des jeunes religieux; double profit, le nouveau venu ne demandant qu'à être nourri et logé.

Antoine Ransson ne tarda pas à comprendre que novices et profès n'étaient là que par la volonté de leurs parents, le désir d'une vie tranquille, l'ambition d'une charge ecclésiastique bien rétribuée; en eux ni vocation, ni vie religieuse, ni même vie chrétienne.

L'abbé Ransson décida de porter un grand coup. Ayant réuni ses ouailles, il leur administra une verte sermon, leur conseillant tout simplement de quitter St-Vincent où ils ne pourraient que se perdre.

Le discours fit grande sensation et souleva de vives protestations, même de la part du Prieur; celui-ci déclara qu'il comprenait très bien les paroissiens de Maulers d'avoir envoyé promener un aussi mauvais coucheur.

Les objurgations du saint homme produisirent pourtant quelques résultats; le soir même, un novice vint lui demander pardon et conseils; le lendemain, l'ensemble des jeunes religieux semblèrent mieux disposés et quelques jours plus tard, à l'occasion d'un court voyage à Maulers, Ransson emmena l'un d'eux, Robert Baudoin, qui lui paraissait assez touché. Quelques heures de conversation éclairèrent le jeune homme qui, parvenu à Beauvais, s'en alla faire sa confession générale à un vieux chanoine; il revint à St-Vincent bien décidé à se donner complètement au service du Seigneur. Baudoin avait un ami inséparable, Claude Branche. Entrés à St-Vincent en 1605, profès l'année suivante, ils avaient été ordonnés prêtres quelque temps après, trop jeunes et par intérêt; leur situation était irrégulière aux yeux de l'Eglise; jusque là ils ne s'en étaient pas souciés. Branche, cœur simple et un peu fruste, ne comprit rien à la gravité soudaine de son ami et pensa d'abord que M. Ransson avait prévenu celui-ci contre lui. Une franche explication ramena à la réalité cette âme qui avait déjà manifesté de bonnes intentions mais sans avoir jusqu'à ce jour la force de les réaliser. A son tour, il alla trouver Ransson: « c'en est fait, dit-il, je me rends, je veux être à Dieu, je suis converti ». Quelque temps après Baudoin et Branche se rendirent à Paris, pour se faire relever de l'irrégularité qu'ils avaient encourue, près du Grand Pénitencier.

C'est ainsi que commença la réforme de St-Vincent qui allait devenir un monastère modèle.

Ces événements étaient tout récents lorsque Charles Faure arriva à Senlis. Il fut d'abord peu en contact avec Baudoin et Branche et ne vit guère que les exemples fâcheux de la majorité des religieux. Cependant, il prit l'habit ecclésiastique et commença son postulat dès son arrivée, se donnant entièrement à sa nouvelle vie. Ransson, craignant de voir cette belle âme se perdre dans ce milieu pourri, lui conseilla d'aller plutôt dans un ordre plus sévère, comme les Capucins qui avaient un couvent aux portes de Senlis, au lieu dit « l'Aulnoye » (actuellement Bon-Secours). Mais ces religieux, très loyalement, encouragèrent Charles Faure à rester à Saint-Vincent, parce que là était la volonté de Dieu.

Quelque temps plus tard, après trois mois de noviciat, le 7 février 1614, Faure reçut donc l'habit religieux à Saint-Vincent et commença son noviciat. Tandis que le jeune homme s'enfermait dans sa chambre pour y prier, remerciant Dieu et lui demandant la persévérance, on s'amusait ferme en bas, « en son honneur »: festin, danses, les religieux ne ménagèrent rien pour fêter le novice invisible; hôtes, invités et invitées s'amuserent de tout leur cœur.

Sur ces entrefaites, Ransson se trouva, par des calomnies, fâcheusement mêlé à une affaire dans laquelle il n'était absolument pour rien. L'abbaye de la Victoire, proche de Senlis, se ressentait d'un même fâcheux état que celle de Saint-Vincent; le précepteur des

novices, Pillon, un digne homme comme Ransson, s'efforçait comme lui d'éloigner ses jeunes élèves d'un lieu de perdition. Un jour, il disparut pour emmener au collège des Jésuites à Paris un novice qui allait être fait religieux malgré lui par un tuteur désireux de dépouiller le jeune homme de ses biens. Ransson fut accusé, d'avoir prêté la main à cette disparition qui mettait le tuteur hors de lui. Averti à temps d'une proche arrestation, Ransson s'enfuit chez un ami, puis erra de cachette en cachette, à Maulers, à Paris, enfin en forêt d'Halatte ou d'Ermenonville, toujours poursuivi par le Prévôt. Il allait se réfugier en Flandres quand il rencontra dans la forêt le Père Baudoin parti à sa recherche. Les jeunes religieux étaient allés trouver le Cardinal de La Rochefoucauld, nouvel évêque de Senlis, pour lui demander d'intervenir en faveur de leur père spirituel. On conseillait à celui-ci de se constituer prisonnier pour faire éclaircir définitivement son affaire par le Cardinal. Cette détention qui devait être pour la forme dura beaucoup plus longtemps que Ransson et ses disciples pouvaient l'imaginer; du moins permit-elle à Ransson de recevoir beaucoup de preuves de sympathie et de sortir la tête haute d'une prison où son séjour avait duré six mois, sans l'ombre de justice.

Avant de se retirer à Maulers où les esprits s'étaient apaisés, Ransson passa à Saint-Vincent où le Frère Faure se préparait à sa profession avec l'ardeur d'un saint, se soumettant à de si rudes pénitences secrètes qu'il altéra sa santé. Une fluxion maligne et dangereuse lui tombant sur une jambe, le faisait vivement souffrir. Seul M. Ransson continuait à s'intéresser à ce garçon trop fragile que Baudoin et Branche eux-mêmes ignoraient ou du moins trouvaient trop délicat pour la vie religieuse. Quand le Chapitre de Saint-Vincent s'assembla pour savoir si on pourrait l'admettre à la profession, il obtint tout juste une voix, sa santé ou la sainteté de sa vie avaient mis toutes les autres contre lui. Il ne fut admis que sur l'intervention de l'abbé Jean Berthier, évêque de Rieux, qui écrivit très fortement en sa faveur. Comme on attendait quelques avantages matériels de l'abbé, on admit Faure pour gagner ses faveurs; le jeune religieux prononça donc ses vœux le dimanche 1^{er} mars 1615. Son frère Claude était présent à la cérémonie.

Baudoin et Branche comprirent alors qu'il y avait une grande âme dans ce corps débile et lui firent part de leurs projets de réforme auxquels il adhéra immédiatement, de grand cœur.

Chacun se mit à l'œuvre selon son tempérament; le Père Branche, bouillant et d'une rude franchise, s'attacha plaisamment à la tâche de troubler tous les plaisirs plus ou moins licencieux des autres religieux, chassant les visiteuses, dispersant les parties de cartes ou de boules, contredisant d'une voix de tonnerre toutes les paroles peu religieuses qui tombaient de la bouche du Prieur. Le Père Baudoin, plus diplomate, s'efforçait de gagner par la douceur des sympathies à la réforme. Quant au Père Faure, encore trop jeune dans la maison, il se contentait par sa vie toute donnée à Dieu d'être un reproche vivant pour les uns et un encouragement pour les autres.

Tout cela n'allait pas sans difficultés; le Prieur et son parti étaient vivement soutenus à l'extérieur par les femmes que Branche avait chassées et les hommes qui fréquentaient le cercle du Prieur. Pendant dix-huit mois, la ville retentit de l'écho des querelles de Saint-Vincent. Dix-huit mois pendant lesquels, heureusement, Faure et ses amis furent encouragés par le Cardinal de La Rochefoucauld qui approuvait leur effort de réforme.

Le désir de Faure et de Baudoin, de poursuivre leurs études à Paris, délivra le Prieur de deux hommes gênants: l'un, par sa trop haute vertu, Faure, l'autre Baudoin, par son honnêteté rigoureuse en tant qu'économiste de la maison. Les deux jeunes religieux s'en furent donc à Paris, au collège du Mans, dont le directeur, M. Bourdoise, les accueillit sur la recommandation de M. Ransson. Là, ils pourraient approfondir leurs connaissances religieuses, chose impossible à réaliser à Saint-Vincent où manquaient livres et atmosphère recueillie. M. Bourdoise avait groupé une communauté sacerdotale extrêmement fervente. Le Prieur fut exaspéré du choix de ce Directeur et enjoignit à Faure et Baudoin de trouver un autre asile sous peine de se voir couper les vivres. Après mûre réflexion, les deux étudiants préférèrent accepter cette sanction. Avec une petite pension octroyée par la famille de Faure, pas mal de confiance en la Providence et quelques privations, ils se passèrent des bienfaits de leur Prieur.

En 1617, Baudoin regagna Senlis ; Faure continua seul ses études à Paris, tout en revenant souvent à Senlis pour aider ses amis. Baudoin reprit sa charge à Saint-Vincent, au grand dam du prieur qui, pour se débarrasser de lui, lui offrit une cure en dehors du monastère ; c'était un poste très recherché. Hélas ! Baudoin était incorruptible ; ni l'intervention de l'Abbé, ni celle de sa famille, ni les moyens honnêtes ou malhonnêtes que le prieur mit en œuvre, ne purent faire accepter Baudoin. Le prieur l'accusa alors de malversations ; peine perdue ; l'Abbé vint vérifier les comptes et repartit avec la conviction que Baudoin était un parfait honnête homme, et le prieur un parfait gredin. Ce dernier résolut alors de faire emprisonner Baudoin comme religieux factieux et brouillon ; mais un seul atout lui manqua pour réaliser ce beau projet... le temps ; le prieur mourut, après avoir essayé plus d'une fois encore d'éloigner les novices de l'esprit de réforme, peut-être même après avoir essayé de faire porter de mauvais coups aux réformateurs par les religieux qui lui restaient fidèles. A vrai dire, ceux-ci diminuaient pour une raison très sérieuse ; le sort semblait les poursuivre. Le neveu du prieur s'enfuit pour la seconde fois avec une demoiselle de Senlis. La première fois, le Père Faure avait pu le sauver ; la seconde, il fut pendu sur la place de Grève, le 31 mai 1618. Un autre mourut subitement après une soirée un peu trop joyeuse, passée en ville.

Un troisième, joueur invétéré, mourut en quelques jours, dans l'im-pénitence finale. Le suivant, ayant jeté le froc aux orties, allait se marier, lorsqu'il mourut subitement lui aussi. Le cinquième fut trouvé un matin ivre-mort au coin d'une haie, et fut enterré sur place sans croix ni prières.

Restait le prieur : une mauvaise fluxion le défigura d'une manière horrible avant de l'emporter quelque temps après. A la grande déception des autorités de la ville, le traditionnel banquet de ses obsèques fut remplacé par un repas des plus simples, assaisonné par le Père Faure d'un discours sur la certitude de la mort et l'aveuglement des hommes, discours qui fit peut-être réfléchir les convives, mais dut leur couper l'appétit.

Le parti du prieur étant ainsi privé de son chef et de ses plus beaux ornements, ne comptait plus guère que des bénéficiers, religieux pourvus d'une cure rémunératrice et endormis dans leurs bonnes vieilles mauvaises habitudes, mais peu combattifs.

D'autres, sans grand idéal, étaient cependant très impressionnés par les événements récents et plutôt favorables aux éléments de la réforme. Aussi, quand l'élection du nouveau prieur eut lieu, le 30 juillet 1618, en présence du cardinal, toutes les voix se réunirent-elles sur le Père Baudoin et tout le monde fut-il satisfait, sauf l'élé qui protesta mais en vain contre son élection ; il dut s'incliner, à la double condition, toutefois, que la maison accepterait la stricte observance de la règle et qu'il serait aidé par le Père Faure dans la direction spirituelle et la direction intérieure.

Le jour même, dans le chapitre qui suivit les vêpres, les religieux acceptèrent le retour à la pauvreté et apportèrent tous leurs biens propres dans un lieu qu'on avait destiné à cela ; où toutes choses devinrent communes.

Le père Faure fut l'âme de cette réforme ; sous son inspiration, on rétablit les exercices spirituels, les cérémonies furent l'objet de soins particuliers, le chant liturgique remis en honneur et l'église nettoyée et restaurée. Le silence régna de nouveau dans le monastère clos aux séculiers. Il fut décidé que le prieur ne serait élu que pour trois ans, afin que « dans l'intervalle si court d'un gouvernement de trois années, les plus mal intentionnés n'eussent pas le temps de renverser l'Ordre ». Il fut même question de renoncer aux bénéfices de l'abbaye et le Père Branche allait en brûler les titres quand il fut arrêté à temps, car, on préféra en régler l'emploi plutôt que de les supprimer ce qui eut d'ailleurs été contraire à la Règle.

Le dernier point urgent à régler était celui du noviciat ; la mauvaise réputation passée de l'abbaye avait réduit le nombre des novices à une unité, François Boulart, garçon de 15 ans, originaire de Senlis, qui devait un jour occuper dans l'ordre les plus hautes fonctions. Jadis, Pierre de Géresmes, un ancien prieur « avait mis la maison sous la protection de saint Joseph, en prédisant l'heureux changement que l'on voyait pour lors arriver » ; le Frère Faure pensa que l'on ne pouvait mieux faire que de renouveler le geste de ce vertueux

religieux ; la Communauté fit un vœu à saint Joseph, entreprit de prier quotidiennement en son honneur et peu de temps après, un grand nombre de sujets se présenta à Saint-Vincent, en telle abondance que la maison, bien peuplée, put en peupler plusieurs autres.

Le Frère Faure n'était pas encore prêtre. Reçu maître ès-arts en 1617, il ne devait terminer ses études de théologie que deux ans plus tard. Le Père Baudoin ne voulut pas attendre si longtemps et enjoignit à son ami de rallier Senlis pour recevoir du cardinal de La Rochefoucauld la consécration sacerdotale, le 22 décembre 1618.

Le Père Faure partagea désormais son temps entre Paris où il poursuivait ses études et Saint-Vincent où il venait presque toutes les semaines, à pied, pour vaquer à son rôle d'animateur spirituel ; fatigue, mauvais temps, mauvais chemins, interruption de ses études, rien n'arrêtait le zèle de cet homme dont le seul aspect répandait la joie dans les cœurs.

C'est lui qui mit en honneur les retraites, inconnues jusqu'alors à Saint-Vincent ; retraites que, pour mieux s'isoler, les religieux suivaient dans la prison du monastère.

La réforme de Saint-Vincent connut un dernier épisode qui faillit tourner au tragique : un jeune religieux, natif de Senlis et frère d'un personnage important de la cité, retomba dans les erreurs d'où l'avaient tiré les réformateurs. Il résolut un jour de sauter le mur, mais prit mal ses mesures et arriva de l'autre côté en fort mauvais état. Il se fit porter chez son frère et, pour se rendre intéressant, prétendit que les religieux réformés l'avaient ainsi maltraité. Il n'en fallut pas plus pour réveiller la colère de tous les citadins qui avaient jadis partagé les joyusetés du prieur et de ses amis. La nouvelle fit en un instant le tour de la ville et un cortège de furieux envahit l'abbaye, maltraitant le personnel et même un des religieux. Les autorités présentes se gardèrent bien d'intervenir et l'ordre ne revint que lorsque la colère populaire fut calmée.

Le cardinal était absent de Senlis ; dès qu'il connut la nouvelle, il arriva. Il était temps : une nouvelle expédition sur Saint-Vincent s'organisait, sur le rapport que les réformés violaient les tombes du cimetière, détruisaient les chapelles, abattaient les autels, projetaient d'abattre le clocher, de fondre les cloches, de vendre les ornements et de donner à leur église la nudité évangélique de la pauvreté. Le cardinal décida de se rendre à Saint-Vincent avec des brail-lards. Ce qu'il constata rendit la sérénité à son âme : le clocher était debout, la chapelle en place, d'heureuses transformations avaient été effectuées, dont le prélat félicita hautement et publiquement les religieux. Tout rentra dans l'ordre et le pardon des Pères tomba sur leurs ennemis.

Le Père Faure venait de terminer ses études et de soutenir une thèse si brillante que le président du jury, M. Contat, ne put s'empêcher de l'embrasser à la descente de la chaire avec des témoignages extraordinaires de tendresse.

De retour à Senlis, le Père Faure se multiplia pour renforcer la vie spirituelle non seulement au monastère, mais en ville où ses sermons à la cathédrale connaissaient un succès prodigieux. Vers le mois d'août 1621, le Père Baudoin étant tombé gravement malade, il lui fut adjoint comme sous-prieur, à l'unanimité du Chapitre.

La réforme de Saint-Vincent était pratiquement terminée ; elle avait demandé près de huit années d'efforts héroïques et la vieille abbaye avait retrouvé assez de vigueur pour en communiquer à beaucoup d'autres maisons qui avaient autant besoin de réformes.

SOUVENIR DU BESACIER

par M. DE CAIX DE ST-AYMOUR

Inépuisables, les papiers du « Besacier » nous fournissent maintenant les souvenirs de jeunesse de celui qui pendant tant d'années charma de son érudition des générations de Senlisiens. C'est ainsi que le narrateur revit pour nous au milieu de ces anciennes familles qui entourèrent son enfance. Parmi celles-ci, la dynastie des Franclieu tient une place de choix.

Le comte, puis marquis de Franclieu, appartenait à une ancienne maison du pays qui avait longtemps possédé la seigneurie de la Chapelle-en-Serval. Marié en premières noces avec une demoiselle de Bréda, il en avait eu trois filles : la baronne de Carondelet, laquelle eut quatre enfants, M^{me} de Montécot qui habitait les environs de Caen, et M^{me} d'Arconville, mariée en secondes noces à M. de Bérard. Après la mort de M^{me} de Bréda, il se remaria avec une jeune fille de famille modeste. Après avoir habité sa terre patrimoniale de la Chapelle-en-Serval, mais ayant fait de mauvaises affaires, il dut la vendre pour s'installer au château de l'Evêché, près de Pont-Sainte-Maxence ; puis, toujours poursuivi par la mauvaise fortune, il était venu échouer à Senlis, rue des Vétérans. C'était un original qui, sous la Restauration aussi bien que sous Louis-Philippe, passait sa vie à imprimer des projets de lois et de constitutions qu'il envoyait sous forme de pétitions à la Chambre des Pairs ou à celle des Députés. Esprit chercheur et paradoxal, avancé pour son époque, le pauvre marquis ennuyait tout le monde avec sa politique ; il aimait particulièrement à faire du prosélytisme parmi les jeunes et débitait avec enthousiasme ses théories sur la chose publique : « Res Publica, jeune homme, c'est de cela que nous devons avant tout nous occuper ; il faut réformer la chose publique ». Ces propos et le mariage roturier qu'il avait contracté en secondes noces effarouchaient les bonnes gens de la noblesse de ce temps. Mais le marquis était parfaitement heureux avec sa charmante femme dont l'enfant qu'était alors M. de Caix avait gardé un excellent souvenir pour l'avoir souvent rencontrée, déjà âgée, chez ses grands-parents où elle venait souvent avec sa fille, la comtesse de Rouvroy.

Celle-ci avait épousé un gentilhomme rustique beaucoup plus âgé qu'elle, grand chasseur devant l'Eternel, amenant ses chiens jusque dans la chambre conjugale et même, disait-on, couchant parfois avec ses bottes... et sa femme. Il mourut heureusement assez tôt pour donner à celle-ci quelques années de tranquille vieillesse. De son second mariage, le vieux marquis de Franclieu avait eu aussi quatre fils : l'aîné épousa une cousine de son nom qui lui apporta l'ancien château familial de Las Cazères dans les Pyrénées ; ils s'y fixèrent et c'est d'eux que descendent les marquis de Franclieu actuels. Le second fut un des premiers colons du Sahel d'Algérie où ses descendants se fixèrent. Un troisième également marié se fixa aussi en Algérie mais y mourut sans enfants. Le dernier, nommé Henry, resta célibataire, devint officier de marine et mourut capitaine de vaisseau en retraite ; c'était un excellent et brave homme comme tous les siens et souvent il revint dans la région senlisienne.

Le vieux marquis de Franclieu avait un frère cadet, qualifié le baron de Franclieu, qui avait épousé M^{me} d'Evrard, sœur d'Alexandre, marquis d'Evrard et tante d'Aimée d'Evrard qui fut alliée à la famille de Caix. Ce baron de Franclieu, très pauvre, avait été dans sa jeunesse officier de marine. Après son mariage, il vécut d'abord à Baugy, près de Compiègne, puis à Saint-Germain-en-Laye. A la Restauration il fut nommé commandant en second de l'Ecole de Marine à Brest ; mais perdit cette situation quand l'Ecole fut transférée à Angoulême. Il acheta alors le petit castel du « Bois de la Pierre », près de Laigle (Orne) où il vécut jusqu'en 1830 avec ses quatre enfants, dont un fils, Anselme, une fille qui épousa le Docteur O'Mahony et une autre le baron des Garets. Effrayé de la révolution de juillet, il passa alors dans une petite campagne près de Fribourg (Allemagne) dont il ne revint au « Bois de la Pierre » qu'en 1834. Il

y mourut à 80 ans, en 1844, et sa femme le suivit dans la tombe l'année suivante.

Le marquis et le baron de Franclieu avaient une sœur, Aglaé de Franclieu, chanoinesse, qui vivait avec leur mère dans la petite terre d'Eraïne et qui mourut vers 1857.

Parmi les figures originales que M. de Caix put voir dans sa jeunesse, les Junquières représentaient encore un monde déjà disparu. Le mari était un petit homme maigre, obséquieux, distingué, avec un énorme nez de polichinelle et des petits yeux brillants flanqués de deux énormes oreilles ; au demeurant d'une laideur bienveillante et agréable. Sa femme née Lhoste de Versigny, avait la tête de plus que lui ; grande, hommasse, la voix rude et le geste brusque et abondant, elle portait les culottes avec une désinvolture audacieuse. Gens excellents, aimables, très vivants, fort riches, ils passaient leur temps tantôt à Versigny, tantôt à Valgenceuse ou à Senlis où ils avaient le bel hôtel de la rue de Beauvais — aujourd'hui l'école des filles — ou encore à Paris où ils louaient un appartement rue Saint-Roch.

Leur équipage était légendaire : c'était une vieille guimbarde trop haute sur roues, peinte en vert, avec d'énormes écussons aux portières. Sur le siège était juché un grand cocher répondant au nom de Frédéric, qui faisait dans la maison la pluie et le beau temps. Père de famille nombreuse s'il en fut, Frédéric avait 23 enfants et à côté de lui siégeait toujours un de ses héritiers affublé d'un immense chapeau galonné et d'une livrée vert pomme comme celle du père. Quand l'enfant grandissait et que la livrée devenait trop juste et le chapeau trop étroit, l'enfant passait au service sédentaire et cédait les fonctions de valet de pied à celui de ses frères qui le suivait. Et ainsi, de frère en frère, la grande berline verte circulait toujours ornée du père et du fils.

Dans cet équipage, les Junquières allaient chaque année aux courses de Longchamp, partant de Versigny la veille au matin pour aller coucher dans quelqu'auberge sur la route et le lendemain à midi, on esquissait une entrée triomphale sur l'hippodrome. La même cérémonie avait lieu pour les courses de Chantilly.

Chaque année, les châtelains de Versigny donnaient dans cette résidence un grand déjeuner, avec vaisselle plate et visite du château. Une vague tradition ayant maintenu le souvenir d'un séjour de Charles le Chauve dans un Versigny quelconque. Les invités étaient menés dans la chambre du roi où se conservaient le « peigne » de Charles le Chauve et le denier qu'il avait laissé en partant aux domestiques du château. M. de Caix découvrit d'ailleurs que le fameux denier portait le monogramme non de Charles, mais de son successeur Louis le Bègue. On voyait également les chambres d'apparat des maîtres du logis, lesquels couchaient ordinairement dans une soupente. Le meuble le plus curieux était peut-être le métier de M. de Junquières qui faisait fort adroitement de la tapisserie et ne s'en cachait nullement, au contraire. Ses ancêtres en avaient fait tout autant.

Les Junquières étaient de bonne maison et venaient d'Albi ou de Toulouse où leurs ancêtres avaient été capitouls ; d'autres, contrôleurs de la grande Chancellerie de France, secrétaires d'ambassade. Un Jean-Pierre-Adrien de Junquières entra en religion à l'abbaye de la Victoire et c'est lui, sans doute, qui attira la famille à Senlis. Il maria en effet un de ses neveux dans l'église de l'abbaye avec une demoiselle Regnard de Romilly, dont la famille était possessionnée à Montagny-Sainte-Félicité. Ce Junquières était le père de Jean-Baptiste, l'auteur de Caquet-Bonbec et autres productions qui le font classer parmi les petits poètes du XVIII^e siècle, et de Jean-Baptiste qui versifia comme son frère. Notre Junquières était le petit-fils de l'un et le petit-neveu de l'autre. Son père était riche et bien posé à Senlis et dans la région ; on l'appelait « Junquières-Berline » pour le distinguer de son frère, surnommé « Junquières-Cabriolet », qui n'avait qu'une demi-fortune et demeurait à Senlis dans la maison faisant le coin de la rue Neuve de Paris et de la rue Sainte-Geneviève, en face de l'ancienne étude Frémy-Vantroys.

Junquières-Cabriolet était resté garçon. Son neveu avait eu, au contraire, deux filles de M^{me} de Versigny ; l'aînée de ces filles avait épousé le comte de Pennautier ; c'était une grande et forte femme qui avait tout pris du côté de sa mère.

La cadette, au contraire, procédait de son petit bonhomme de père; mariée toute jeune à un homme débauché, décafé, le marquis de Giac, elle fut plantée là le soir même de ses noces et le mari alla retrouver sa maîtresse. La petite femme se regimba, défendit avec rage ses droits et sa dignité. Elle eut naturellement gain de cause et obtint d'être séparée judiciairement de son indigne époux qui avait eu l'audace, pour excuser son abandon, de la déclarer inapte à la maternité. Afin de prouver le contraire, elle prit un consolateur dont elle eut deux fils. La malveillance provinciale se tut devant le cas vraiment douloureux de la petite marquise; mais quand M. de Giac mourut, on s'étonna avec raison que le désir de garder son titre de marquise l'emportât sur le devoir de prendre le nom de l'ami discret qui lui avait donné une famille. Mais on continua à l'aimer car elle était charmante, très bonne et gaie, donnant des fêtes délicieuses dans son hôtel de Giac, où l'on dansait, dînait et jouait la comédie. Quand la marquise mourut, ce fut un deuil général dans la société senlisiennne. Avec elle disparaissait le dernier reflet de l'Ancien Régime. Les Kersaint, héritiers de M^{me} de Pennautier eurent Versigny, Valgenceuse, légué par M^{me} de Giac à l'un de ses fils, fut vendu par celui-ci à M. Kulp.

5 AVRIL 1958

SENLISIENS CURIEUX :

(Souvenirs de M. de Caix de St-Aymour)

Les généraux d'Avrange de Kermont et Riban

La Société Senlisiennne comprenait aussi des immigrés venus finir leur vie à l'abri de notre vieux clocher, dans l'air pur de nos grands bois. Parmi ces immigrés se trouvaient, en première ligne, deux vieux généraux en retraite : le général baron d'Avrange de Kermont et le général Riban. Le premier avait épousé une nièce du maréchal Serurier; peut-être était-il parent d'un M. d'Avrange d'Haugeranville, beau-frère de Berthier de Wagram, qui habitait Précy-sur-Oise, en 1793 et était-ce cette parenté qui l'avait rapproché de Senlis? Quoi qu'il en fut, le général habitait Senlis depuis fort longtemps quand l'auteur arriva à l'âge de connaissance et son beau chapeau à plumes, de même que celui du général Riban, firent grande impression sur le petit de Caix, le jour de la proclamation de l'Empire en 1852.

Le général de Kermont était un petit homme sec et maigre, bienveillant et distingué, un peu « vieille France », dont le seul défaut, si l'on peut dire, était une abominable surdité. Le général Riban, plus grand que son vieil ami, était gros et replet; ce qui lui donnait l'air moins martial. Ayant fait la plus grande partie de sa carrière en Algérie, il n'avait d'ailleurs jamais été que colonel et son « généralat » n'était qu'un titre de courtoisie qu'on lui avait octroyé en même temps que sa retraite.

Le général de Kermont, au contraire, avait effectivement commandé une brigade. Il avait fait plusieurs des campagnes du Premier Empire et notamment celle d'Espagne, dont il aimait à rappeler un épisode auquel il avait été mêlé et dont il a lui-même laissé un très intéressant récit.

Capitaine au 6^e régiment de Cuirassiers, M. de Kermont reçut l'ordre, à la fin de décembre 1808, de se rendre en Espagne auprès de

Berthier pour y remplir les fonctions d'officier d'ordonnance. Ayant rejoint Berthier, à Burgos, il allait se trouver chargé de très périlleuses missions; faisant la liaison entre le quartier impérial et le corps de Berthier, placé à cinq ou six lieues plus loin. Décidé à quitter l'Espagne pour prévenir une déclaration de guerre de l'Autriche, Bonaparte voulut, avant de partir, avoir des nouvelles du siège de Saragosse et, le 23 janvier 1809, il remit à Kermont une dépêche pour le maréchal Lannes, commandant le siège. Le jeune officier devait rester trois jours près du maréchal, l'accompagner à tous les combats et rapporter à l'Empereur les dépêches du maréchal avec le plan du siège arrêté au moment où il monterait à cheval pour se rendre à Bayonne, où il devait arriver le matin, le jour même où Napoléon devait traverser cette ville. Après avoir passé deux nuits à franc-étrier, Kermont arriva à Saragosse le 3^e jour au matin et le lendemain, de bonne heure, il prenait part à l'affreuse bataille. Trois jours après il repartait avec les dépêches de Lannes. Arrivé à Taffalia, il ne peut trouver qu'un très mauvais cheval avec un seul homme pour le conduire. Pour le protéger, le commandant de la place lui offrit une escorte d'infanterie; mais la formation de cette escorte eut été temps perdu et Kermont préféra s'en aller avec son seul hussard. Ils traversèrent sans encombre un bois fort dangereux, mais arrivés de l'autre côté, ils trouvèrent devant eux une route droite qui leur sembla d'abord sympathique, jusqu'au moment où, parvenus à un angle droit, ils se trouvèrent à moins de dix pas de huit Espagnols armés de fusils. Le jeune officier ne perdit pas la tête; arrachant un pistolet de ses fontes, il se retourna vivement et, comme s'il avait un détachement derrière lui, il fit le commandement de : « Hussards, en avant ! ». Puis il tira un coup de pistolet, juste au moment où son unique hussard débouchait à son tour au coin de la route. Les Espagnols, croyant avoir affaire à une troupe importante, s'enfuirent à travers les rochers; mais, bientôt, voyant que les deux hommes étaient seuls, ils se mirent à les tirer comme des lapins. Kermont reçut une balle à la main gauche, une sur la poitrine, qui fut amortie par un fouet de poste et un bouton de son uniforme; une autre balle traversa son porte-manteau et laboura le plan de Saragosse; une traversa 14 fois son manteau roulé sur le devant de la selle; enfin, une dernière vint frapper le cheval à la tête et, après deux cents pas d'un galop fou, la pauvre bête tomba roide morte sur son cavalier. La jambe gauche prise sous la bête morte, Kermont voyant les Espagnols s'approcher de lui, parvint cependant à se dégager, coupa les courroies de son porte-manteau pour emporter le plan et monta en croupe sur le cheval de son hussard, tout cela fait en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Quelle ne fut pas l'émotion des cavaliers quand ils aperçurent une troupe venant vers eux en sens inverse! Ils allaient abandonner le cheval et se précipiter dans un ravin quand l'officier eut l'idée de se servir de sa lunette d'approche; oh joie! C'était un bataillon de sapeurs du génie qui allaient à Saragosse; les deux hommes étaient sauvés. Après deux heures de marche, ils arrivèrent à Pampelune où le blessé fut pansé, opéré. Le lendemain, à 3 heures du matin, il remonta à cheval et arrivait à Bayonne... quelques heures après le départ de l'Empereur. Il prit aussitôt une calèche et arriva à Paris 15 heures après Bonaparte. Il descendit chez Berthier qui le conduisit lui-même dans le cabinet de l'Empereur. Pendant que l'on attelait, le maréchal fit préparer un mémoire de proposition pour le grade de chef d'escadrons en faveur de son officier d'ordonnance et, lors de la réception de celui-ci, il dit à l'Empereur : « Puisque votre Majesté est satisfaite des services du capitaine de Kermont, veut-elle bien lui accorder le grade de chef d'escadrons ? ».

Bonaparte prit alors le mémoire et y mit de sa main : « accordé, mais après la première bataille en Autriche ». Ce fut l'affaire de Neumoreth. Le jeune officier n'en resta pas là; un coup de sabre au front et une balle au bas-ventre le conduisirent aux grades supérieurs. Il reçut cette dernière balle au combat de Krassna en chargeant à la tête des escadrons du 2^e chasseurs à cheval qu'il commandait et qui renouvela cette charge trois fois contre l'arrière-garde de l'armée russe. Après le passage du Niémen, envoyé devant Hanovre pour garder cette ville avec trois escadrons de son régiment, il reçut la nomination de colonel du 9^e chasseurs à cheval. Il était, quand M. de Caix de Saint-Aymour le connut, chevalier de Saint-Louis, grand croix de la Légion d'Honneur et membre de l'Ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne de IV^e classe avec plaque. Il portait, en outre, la médaille de Sainte-Hélène.

Les de Caix et les de Kermont étaient très liés : les Kermont demeuraient tout près de leurs amis, place des Arènes, entre le rempart et la rue de Beauvais (maison occupée depuis par la famille Herbet) et la sous-Préfecture. M^{me} de Kermont était une aimable femme ; elle élevait chez elle un petit-fils nommé Eugène, orphelin de mère, qui fut grand ami du jeune de Caix, élevé lui à Saint-Vincent et du même âge. Assez capons tous les deux, ces « Messieurs » reçurent la permission de venir un instant au salon ; ils ne se doutaient pas que cette distinction était un piège. A peine étaient-ils entrés que M^{me} de Kermont déclara d'un ton navré qu'elle avait oublié un mouchoir de dentelle sur une table tout au bout du jardin. Le général demanda si Eugène et Amédée auraient le courage d'aller chercher le précieux objet. Tout le monde proclama que c'était le devoir d'enfants bien élevés de servir les dames et qu'il fallait qu'ils se montrent à la hauteur des circonstances ; le froid et la paleur envahirent le dos et le front des deux huit ans ; aller au fond de ce grand jardin ! par la nuit noire ! tout au fond, là-bas, au-dessus du bureau de l'octroi, presque dans la campagne ! brrr !...

Les lazzis succédèrent aux appels à la chevalerie ; les messieurs insistaient d'un air méprisant, les dames prenaient un air de pitié dédaigneuse ; quelle honte d'être aussi poltrons ! et des hommes encore ! et des gentilshommes ! La maman d'Amédée s'approcha de lui, l'embrassa, lui parla du plaisir qu'elle aurait à le voir brave... Sans dire un mot, il prit la main d'Eugène et l'entraîna hors du salon. Partagés entre la crainte du déshonneur et la terreur de dangers inconnus, les deux petits hommes coururent dans le noir, trouvèrent le fameux mouchoir et rentrèrent sans même voir les domestiques qui guettaient leur retour. Amédée tendit le mouchoir à Eugène qui, pâle comme un mort, alla le remettre à sa grand-mère ; quant à lui, il éclata en sanglots et se précipita dans les bras de sa mère. Mais la leçon était donnée ; jamais plus ni la nuit ni la solitude ne firent plus peur aux deux enfants.

Le général Riban demeurait dans la dernière maison à gauche, avant le rempart Saint-Vincent, en descendant la rue de la République (maison brûlée en 1914) ; il était moins raffiné que son ami et surtout affligé d'une trop jeune et trop jolie épouse dont la réputation laissait à désirer.

« Les deux généraux », comme on disait à Senlis, avaient tous deux l'innocente passion de la chasse qu'ils pratiquaient à la manière de Tartarin, avec beaucoup de déploiement de munitions et très peu de succès ; mais pour ne pas leur faire de peine, lorsqu'ils venaient chasser dans le parc giboyeux d'Ognon, un garde chasse prudent et avisé les accompagnait, les écartant soigneusement des autres chasseurs et tirant en même temps qu'eux pour suppléer à leur maladresse. Le général de Kermont, sourd comme un pot, n'entendait pas le coup de feu du garde et ne se doutait de rien, et le général Riban, enragé chasseur et mauvais joueur, faisait semblant de ne rien voir. Pour le contenter, le garde prenait soin d'équilibrer les victoires et chacun des généraux était « roi de la chasse » à tour de rôle. La mort ne sépara pas longtemps les deux vieux compagnons et le cadet, général Riban, survécut de peu à son aîné. M^{me} Riban entra dans l'oubli, la maison de Kermont fut vendue aux Herbet et il ne resta plus des « deux généraux » qu'un souvenir lointain dans la mémoire de quelques vieux senlisiens aujourd'hui disparus à leur tour.

LES ANDRYANE

Vers 1855, la famille de Caix eut plusieurs fois l'occasion de voir celle des Andryane, qui habitait alors le château de Coye ; M. Andryane se disait ancien compagnon de lutttes de Silvio Pellico. Compromis dans des conspirations avortées, il avait été jadis prisonnier de l'Autriche et montrait avec quelque ostentation, sur ses poignets, « la trace des fers qu'il avait longtemps portés ». Il avait failli jouer un rôle en 1848 ; délégué provisoirement, le 24 février, dans les bureaux du ministère de l'Intérieur, il gardait rancune à la seconde république qui, le surlendemain, l'avait remplacé par Ledru-Rollin et il faisait les yeux doux à son collègue en conspiration, Napoléon III, qui avait mieux réussi que lui et trônait aux Tuileries. A la mort de M. Andryane, on ne trouva rien de son apparente fortune et le château de Coye passa en d'autres mains.

ARAMON

Le château d'Aramon qui occupe l'emplacement de l'ancien palais royal de Verberie, était alors habité par un M. Mosselmann, Belge d'origine, lequel avait une écurie de courses et ne voyait personne à cause de son mariage ; il avait en effet épousé une cantatrice italienne qui avait eu un fils d'un grand banquier espagnol (ceci n'est pas une opérette d'Hoffenbach). L'enfant de l'Italienne ayant négligé d'avoir un doigt de pied palmé comme tous les rejetons de l'Espagnol, celui-ci refusa de reconnaître cette progéniture et abandonna la mère ; celle-ci avait été heureuse de trouver Mosselmann, homme peu séduisant qui, enjôlé par elle, avait consenti à l'épouser et à donner un père au petit garçon non palmé. Seuls les gens de sports consentaient à fréquenter cette maison internationale.

De l'autre côté de Senlis, à Saint-Nicolas d'Acy, vivait une autre « belle dame », M^{me} Rémy, qui subsistait du souvenir des largesses du roi de Hollande, réalisées sous la forme de 25.000 francs de rente ; elle avait toujours avec elle des « nièces » qu'elle élevait en vue d'une carrière semblable à la sienne, au grand scandale de ses excellents voisins, le Président Henriot et sa femme qui, eux, habitaient l'ancien prieuré de Saint-Nicolas.

LES LONGPÉRIER

Les Longpérier étaient deux frères ; leur nom était Prévost. Leur grand-père ou leur bisaïeul avait acheté, un peu avant la Révolution, l'ancien fief de Longpérier, à Lagny-le-Sec — dont il avait pris le nom, sans avoir le moindre rapport de famille avec les seigneurs du village de Longpérier, canton de Dammartin.

L'aîné des deux frères, Adrien de Longpérier, fut le plus grand archéologue du XIX^e siècle. Sa biographie est partout et ses innombrables mémoires, notices, articles, ont paru après sa mort, réunis en plusieurs gros volumes par Gustave Schlumberger, son ami et collaborateur. Adrien de Longpérier collabora au « Musée archéologique », revue fondée par M. de Caix de Saint-Aymour et que l'indifférence du grand public rendit hélas ! éphémère ; l'obligeance d'Adrien égalait sa science. Jamais il ne restait à court et il ouvrait à tout venant sa prodigieuse mémoire et les trésors de sa bibliothèque d'antiquaire. Dans son appartement de la rue de Londres, à Paris, tous les panneaux de toutes les pièces étaient garnis de grands casiers pleins de livres dans lesquels il trouvait toujours une réponse aux questions de ses visiteurs. Longpérier avait jadis taquiné la muse et collaboré à des vaudevilles ; l'un de ces derniers, intitulé « M. de Bièvre, ou les Abus de l'Esprit », n'eut pas moins de onze auteurs nommés le soir de la première représentation dans ce couplet final :

L'ouvrage que vous avez applaudi,
Citoyens, est de Dupaty,
Aidé de ses amis.
En voici la liste ouverte :
D'abord Luce avec Salverte,
Et Coriolis,
De plus Creuzé,
Gassicourt, Legouvé,
Monval fils, Longperrier,
Je crois en oublier.
Ah ! vraiment, citoyens, c'est
C'est Alexandre et Chazet.

Ces onze collaborateurs n'étaient pas les premiers venus : Dupaty fut de l'Académie ; Luce avait écrit « Hector » ; Eusèbe Baconnière de Salverte était le député qui avait joué un rôle politique sous Louis-Philippe tout en écrivant, un savant « Essai sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux » ; Coriolis et Legouvé sont connus ; Creuzé de Lesser écrivit « Amadis », le « Sceau enlevé » et les « Chevaliers de la Table-Ronde » ; Monval, la tragédie de « Junius » ; le comte Alexandre de Laborde fut académicien et Chazet était à cette époque le vaudevilliste à la mode. Adrien de Longpérier était donc en bonne compagnie, qu'il se mêlât de plaisanter ou de faire de l'archéologie. Cette dernière branche de ses activités lui causa pourtant de cruelles déceptions sur la fin de sa vie. Les intrigues et la politique l'obligèrent à quitter la direction des Antiques du Louvre où il était si bien à sa place. Il eut aussi des chagrins domestiques.

Il perdit une fille mariée à M. de Villers et son fils unique disparut à vingt et quelques années, lui laissant de cruels regrets.

Le cadet de Longpérier, Alfred, était le reflet de son frère. Il avait gardé le manoir patrimonial acheté par son ancêtre et y jouait volontiers au seigneur. Il fut le président du Comité archéologique de Senlis, mais y joua un rôle assez effacé.

LES DE WARU

Les de Waru ont toujours été des chanceux : en 1861-62, Pierre de Waru, alors jeune officier de marine, patina sur le lac du bois de Boulogne ; il rencontra l'amiral Rigault de Genouilly et la conversation s'engagea entre eux :

— Eh bien ! M. de Waru, que faites-vous donc là ?

— Amiral, je suis en congé à Paris et j'en profite, je m'amuse beaucoup.

— M. de Waru, vous n'êtes plus en congé ; vous partirez avec moi demain ; je vous prends pour officier d'ordonnance.

L'empereur, qui patinait aussi, passe par là et s'approchant de l'amiral il lui demande quel est le jeune homme à qui il parle.

— Sire, c'est M. de Waru, enseigne de vaisseau, que je viens de nommer mon officier d'ordonnance.

— Ah ! M. de Waru je vous félicite, dit l'empereur. Vous patinez, je vois. Etes-vous fort ?

— Oh non, Sire, je ne suis qu'une mazette (sic).

Et savez-vous faire des « dehors » ?

— Sire, si j'essayais, je serais bien sûr de me flanquer (sic) par terre.

Eh bien ! mon cher, à votre âge on n'en meurt pas.

Pierre de Waru obéit : il dessine un « dehors » et, patatras, le voilà étendu les quatre fers en l'air. L'empereur rit.

— Allons, Monsieur, ajoutez-il, je suis un peu fatigué de pousser Madame. Remplacez-moi, je vous prie.

On ne sait qui était cette dame, mais cette rencontre de l'amiral et de l'empereur fut excellente pour le jeune officier ; son nom et sa personne furent désormais connus de Napoléon, ce qui est une chance spéciale dans une carrière.

LES DE LA VALETTE

La famille de la Valette n'était nullement d'origine senlisienne. Jean-Louis Achille, marquis de la Valette, ancien attaché à l'Etat Major du prince de Ponte-Corvo, et dont les parents étaient morts à Saint-Domingue en 1789, s'était fixé dans notre ville par suite de son mariage avec Eléonore, fille de M. de Tarteron, marquis de Montiers et de M^{lle} Aulas de la Bruyère. Comme les la Valette, le marquis de Montiers était parent des Flahaut, qui firent le mariage, et le jeune ménage s'installa à Senlis, place des Arènes, dans l'hôtel de l'Intendance, tout à côté du jardin des Franclieu. M^{me} de la Valette, née Tarteron de Montiers, était une femme bonne, aimable, spirituelle et portant la vertu jusqu'à l'exaltation. Elle était en outre d'une merveilleuse beauté. Sa sœur avait épousé un ingénieur militaire, possédé dans le pays, le baron Mallet de Trumilly, dont elle eut deux filles : la marquise de Varennes-Sommières et M^{me} Gervais d'Aldin. Le mari de cette dernière était un ancien maître de pension, veuf, qui avait ajouté à son nom celui de sa première femme, née d'Aldin. M. de Caix se souvint longtemps du sympathique vieux M. Gervais, grand septuagénaire solide, coiffé d'une perruque invraisemblable. Avec sa seconde femme et leurs enfants, ils demeurèrent dans la petite maison renaissance qui fait l'angle de la place Notre-Dame et de la rue du Petit-Châalis.

Leurs parents de la Valette eurent une destinée plus tourmentée ; ayant peu de fortune et cinq enfants, le marquis avait profité de sa parenté avec Flahaut pour obtenir le titre d'inspecteur des Bois de la reine Hortense, puis il était devenu receveur des finances du département des Basses-Alpes. Il y était encore quand sa femme tenta de sauver leur parent et ami, le comte de la Bédoyère. Emprisonnée, elle ne fut acquittée que pour voir son mari, compromis à son tour dans un complot bonapartiste à Lyon, condamné à dix ans de bannissement et à dix ans de surveillance. Ruinés à demi, les la Valette partirent pour l'Amérique, où ils moururent misérablement de la fièvre jaune, ainsi que plusieurs de leurs enfants. Un de leurs fils, Charles-Jean-Félix, marquis de la Valette, né à Senlis, en 1806, survécut néanmoins, revint en France et épousa une des filles de Flahaut, Georgette-Gabrielle de Flahaut, devenant ainsi beau-frère de la main gauche de Morny, frère de la même manière de Napoléon III et tout puissant sous l'Empire. Ainsi apparenté, il devint ambassadeur à Londres, puis ministre des Affaires Etrangères et fut d'ailleurs toujours à la hauteur de ses fonctions. Il avait tout à fait oublié Senlis et semble avoir cessé de voir ses cousins d'Aldin.

Par contre, le fils du marquis de Poret, compromis dans l'affaire de la Bédoyère, avec les la Valette, fut amené par les hasards de la vie à se fixer à Senlis. Son fils épousa M^{lle} d'Ailly et s'établit au château de Rozières, canton de Nanteuil, où il mena d'ailleurs une vie peu édifiante, donnant pour toute satisfaction à sa femme d'être mère d'une nombreuse postérité.

MAI 1958

AUTOUR d'AFFORTY : LES PLUYETTE

(Par C.-M. DUGAS)

Parmi les familles dont le chanoine Afforty nous a laissé la généalogie, il en est une à laquelle il n'a pas consacré moins de 16 pages ; et, par l'influence qu'ils exercèrent, non seulement sur notre région mais sur toute l'Ile-de-France, les Pluyette ont bien mérité ce traitement de faveur. C'est de Fontenay-en-France, semble-t-il, que cette immense famille se dispersa dans les actuels départements de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Oise. La branche senlisienne a donné plusieurs magistrats à notre ville. Rieul Pluyette parait, en effet, aux Assemblées de Senlis de 1524 à 1561 ; Jean, peut-être son fils, parait aux dites Assemblées de décembre 1561 à 1580 ; marchand drapier, il avait épousé Agnès de Mazingarbe, morte le 9 octobre 1575, après avoir fondé un obit à Saint-Maurice de Senlis, le jour de l'Ascension, pour lequel elle donna une rente à Ruys, près Verberie. Enfin, Wast Pluyette, nommé collecteur de Saint-Etienne de Senlis en 1564, pourrait être le frère de Jean.

Les Archives de Chantilly mentionnent que, le 12 décembre 1568, Catherine Pluyette, veuve de Jean Lecomte, marchand et bourgeois de Paris, vend à l'abbaye de Chaalis 400 arpents de bois dans la forêt de Coye, provenant du fief de Tilly, aliéné en 1493 par Jean d'Aunoy. Une branche issue de celle de Fontenay par Henry Pluyette, s'établit d'abord à Puisieux-en-France, puis se rapprocha de notre région ; elle donna au XVII^e siècle : Pierre Pluyette, médecin à Crépy-en-Valois, son petit-fils, Jacques Pluyette, médecin à Compiègne et, parmi les enfants de ce dernier, Jacques Pluyette, lieutenant-colonel de robe courte à Compiègne et Marie, qui épousa Antoine Baillon, dont : Jacques Baillon, curé de Fresnoy-la-Rivière.

Jacques Pluyette, lieutenant-criminel à Compiègne, eut, entre autres enfants, Henri-Emmanuel, curé de Saint-Denis et Charlotte, dame Cahault, dont les deux filles se marièrent : Aimée-Charlotte avec Louis-François Charles, fabricant de bas à Crépy, et N... avec P. Longpont, établi à Compiègne.

Aquelin Pluyette, d'une autre branche, fut recteur de l'Université de Paris le 10 octobre 1537, puis curé du Plessier-lès-Luzarches, dont il orna l'église d'une verrière « en l'honneur de Dieu et de la Très

Sainte Vierge, Mère de Notre-Seigneur, et de saint Jean-Baptiste, 1546.»

La branche directe de Fontenay devait, elle aussi, peupler notre région de ses descendants. Parmi les enfants de Tristan Pluyette et de Claude du Vivier, Gilles, né le 14 mai 1595, fut grand vicaire de Senlis, 1^{er} conseiller de la Confrérie du Saint-Sacrement de Senlis et principal du collège de Senlis. Marie, née le 3 mai 1606, épousa Adam Manceau ; ils eurent au moins six enfants, dont Anne Manceau, femme de Jacques Guillemet, maçon à Vineuil ; de leurs filles, Anne Guillemet épousa Simon Duveau, tisserand à Gouvieux ; l'autre épousa Pierre Boulanger, à Vineuil ; tandis que leur fils Jacques continuait la famille dans cette localité. Claude Manceau épousa Jean Bacouel, maître cordonnier à Senlis. Marie Manceau épousa François Paupierre, de Senlis, et leur fille, Geneviève Paupierre, née en 1677, épousa Etienne Monnard, bonnetier à Senlis.

Parmi les autres enfants de Tristan Pluyette et de Claude du Vivier, Françoise épousa Nicolas Bruslé, d'une vieille famille senlisienne ; et leur fille, Madeleine Bruslé, épousa Nicolas Boulemer de la Martinière, receveur de S.A.S. le duc de Bourbon à Chantilly, famille traditionnellement au service des Condé. Enfin, Michel Pluyette, marié à Marguerite Audois, eut cinq enfants : leur fils, Gilles Pluyette, fut, lui aussi, chanoine de Senlis ; par son testament, il fit un legs important pour assurer à des écoliers pauvres de sa famille ou de son pays les bénéfices de l'enseignement professionnel ; cette fondation fut réglée par arrêt du Parlement du 7 septembre 1761. Les distributions de ces legs avaient lieu tous les deux ans ; elles étaient particulièrement employées en livrets d'apprentissage pour des jeunes gens de l'un et l'autre sexe. La fondation était encore en honneur à la fin du siècle dernier. Le nom du chanoine Pluyette figure également sur la plaque apposée dans la chapelle de l'Hôpital général de Senlis et qui rappelle les noms des bienfaiteurs de cet hôpital.

Gilles Pluyette eut quatre sœurs auxquelles il légua le reste de ses biens et qui toutes quatre entrèrent dans de vieilles familles de la région senlisienne : Claude épousa Charles Le Boigne ; Marguerite, Nicolas Le Sould ; Marie, Nicolas Dupuis ; et Marie-Marguerite, Jean Pigeau. Une de leurs cousines, Nicole Manceau, était aussi entrée dans une famille encore abondamment représentée dans notre région : celle des Robequin. Luzarches eut au XVI^e et au XVII^e siècle, deux chanoines Pluyette, vraisemblablement oncle et neveu, et portant tous deux le prénom de Isambert ; l'un de ces Isambert fut en même temps curé de Puiseux. De Luzarches également, une autre famille étroitement liée par le sang à la famille Pluyette : les Le Flamand, avocats, maîtres de Poste, orfèvres. Il semble que ces Le Flamand occupèrent jadis un rôle important dans notre région où leur nom est cité bien souvent. Un Jean Pluyette fut aussi maréchal à Gouvieux au XVIII^e siècle ; l'un de ses fils fut prêtre habitué à Saint-Germain-l'Auxerrois. Car le nombre de prêtres et de religieux que la famille Pluyette a donnés à notre région n'est pas un des moindres traits de cette généreuse race qui aujourd'hui encore fournit à la France des prêtres et des soldats toujours prêts pour le sacrifice.

Pour étudier cette ligne générale de la conduite des Pluyette, il convient particulièrement de se pencher sur l'attachante figure de Jehan Pluyette qui fut au XV^e siècle une personnalité marquante au double point de vue social et pédagogique.

Fils de laboureurs, c'est-à-dire de riches propriétaires terriens, né à Fontenay-en-France, Jehan Pluyette quitta son village de bonne heure pour le Paris troublé de la fin de la guerre de 100 ans. Il fallait quelque courage à cette époque pour s'enfermer dans une ville que se partageaient la famine et la guerre civile avec leur séquelle : la maladie à l'état épidémique. De plus, il semble bien que les Pluyette étaient restés fidèles à Charles VII, ce qui ne constituait pas une recommandation auprès des maîtres de l'heure, Anglais et Bourguignons. Mais paisible au milieu des catastrophes, Jehan se contentait de rechercher les lauriers de la Science. Il avait eu la chance de trouver du moins un asile contre les dangers moraux qui menaçaient alors tant d'étudiants sans gîte et sans table fixes ; en effet, il avait trouvé une vie de famille chez des parents, les Le Flamand, batteurs d'or dans la Cité ; le jeune Jehan suivit donc en externe les cours du collège de Navarre où, après avoir conquis les

grades de maître ès-Arts et de bachelier en Théologie, il fut à son tour admis à régenter, c'est-à-dire à enseigner. Fondé par Jeanne, reine de Navarre et Philippe le Bel, le collège de Navarre était le plus fameux de Paris après la Sorbonne ; on y enseignait les Humanités, la Philosophie et la Théologie ; en 1441, Jehan Pluyette fut associé comme théologien à la compagnie des maîtres au collège de Navarre, titularisation qui lui conférait des émoluments appréciables et lui donnait une situation importante dans les Conseils de l'Université ; c'était le premier échelon d'une brillante carrière. Mais déjà Jehan Pluyette s'était voué à Dieu, il s'était consacré à la prêtrise et avait reçu les ordres sacrés ; ses émoluments retourneraient à l'Université de la façon la plus curieuse, car cet idéaliste avait les pieds bien sur la terre.

La même année 1441, il fut élu Procureur de la Nation de France. La « Description de Paris » (1742) nous explique ce qu'étaient les Nations. La Faculté des Arts (à laquelle appartenait Jehan Pluyette, et qui enseignait la Grammaire latine et grecque, la Rhétorique et la Philosophie) était composée de quatre Nations, elles-mêmes divisées en « tribus ».

La Nation de France, « honorable Nation des Français » : Paris, Sens, Reims, Tours, Bourges.

La Nation de Picardie, « Très fidèle nation des Picards : Beauvais, Amiens, Noyon, Laon et Téroüanne ».

La Nation de Normandie, « vénérable nation des Normands ».

La nation d'Allemagne, « très constante nation des Germain », tribu des Continents : Bohême, Constance, Pologne, Hongrie, Bavière, Mayence, Trêve, Strasbourg, Lausanne, Danemark, Suisse, Bâle, électorat de Cologne, Hollande, Prusse, Saxe, Lorraine et une partie des pays d'Utrecht et de Liège. Tribu des Insulaires : Ecosse, Angleterre et Irlande.

Chaque tribu ou province avait son doyen et chaque nation avait ses officiers particuliers : procureur, censeur et questeur élus tous les ans. Ces officiers et les trois doyens des autres Facultés composaient le Tribunal de l'Université auquel présidait le recteur ; le procureur de la Nation de France était le premier assesseur du tribunal du recteur et il remplissait auprès des juridictions spéciales de l'Université certaines fonctions analogues à celles du ministère public.

Le 23 juin 1442, suprême honneur, Jehan Pluyette était nommé recteur de l'Université de Paris.

Représentons-nous ce qu'était cette puissance de l'esprit au couchant du Moyen-Age, puissance tellement redoutable que l'an 1490, le chancelier Guillaume de Rochefort ayant voulu ôter ses privilèges et ceux de l'Université à l'un des successeurs de Jehan Pluyette, le roi fut obligé de rétablir ces privilèges parce que le recteur avait défendu les leçons aux professeurs, les visites aux médecins et les sermons aux prédicateurs. C'était bel et bien une grève de la pire espèce. Jehan Pluyette arriva d'ailleurs au Rectorat après une manifestation de ce genre ; « dans l'Avent de 1441, nous dit le Bourgeois de Paris, on menaçait tellement l'Université qu'aucune prédication ne fut faite pour Noël ni pour ses octaves, ni jusqu'au Jour des Bransons.

Le recteur était élu quatre fois l'an. Dans les processions faites en son honneur, il était précédé de deux massiers et revêtu d'une robe d'écarlate violette ceinte d'un tissu de soie, avec des pendants d'or, auquel est attachée une grande escarcelle de velours violet, garnie de boutons et galons aussi d'or, avec un mantelet d'hermine sur les épaules et son bonnet carré. Le soin pieux d'un arrière-neveu de Jehan Pluyette nous a transmis l'image de l'ancien recteur, gravée jadis sur sa pierre tombale aujourd'hui disparue. Présentant toutes les caractéristiques d'un portrait, l'effigie est celle d'un homme grand et vigoureux, de belle allure ; il dut porter magnifiquement le somptueux habit de chef de l'Université.

Jehan Pluyette avait cependant conservé sa situation au collège de Navarre. En mars 1446, il fut appelé à remplir par interim les fonctions de procureur de ce collège et, la même année, il fut de nouveau élu procureur de la Nation de France.

Le 23 mars 1448, il obtint pour la seconde fois les honneurs du Rectorat ; puis, le 31 décembre 1449, il est nommé chapelain de la Nation de France, l'un des plus importants bénéfices électifs dévolus à l'Université.

Par lettres données à Tours le 22 septembre 1450, Charles VII confirme Jehan Pluyette dans les fonctions de proviseur du Collège de Navarre, « pietatis et meritorum suorum intuitu » peut-être à l'estime que le roi éprouve pour le digne et saint prêtre se joint-il de la reconnaissance pour le partisan fidèle.

Mais sans doute ces honneurs paraissent-ils bien vains à Jehan car vers 1454, il sollicite et obtient la cure de Mesnil-Aubry, tout petit village à moins d'une lieue de son pays natal. La Providence pourtant le veut ailleurs et ne lui accorde qu'une halte au milieu de ses ouailles campagnardes. S'il conserve la cure de Mesnil-Aubry jusqu'en 1475, il y séjourne peu car d'incontestables documents nous le montrent, dès 1456, principal du Collège des Bons-Enfants, proche la célèbre abbaye Saint-Victor. C'est là que s'épanouira enfin sa vocation, vocation qui entraînera celle de toute une famille vouée à la science et à la charité. Voisin de la puissante abbaye de Saint-Victor et du prospère collège du Cardinal Lemoine, le petit collège des Bons-Enfants faisait bien piètre figure quand Jehan Pluyette en fut nommé principal. En fait, comme il arrive souvent aux gens de valeur, on lui confiait une maison tombée qu'il adopta immédiatement et qu'il allait merveilleusement relever.

Désintéressé pour lui-même, Jehan savait que l'argent doit soutenir les entreprises de l'esprit. En parfait homme d'affaires, il décida de constituer de solides revenus à sa fameuse institution ; la situation sociale de Paris en cette fin de guerre civile et étrangère lui fournit l'occasion d'excellents placements ; la capitale comptait alors plus de 24.000 maisons vides, désertées par des locataires las d'être exploités par leurs propriétaires, ceux-là s'étaient enfuis en province et les propriétaires n'ayant plus personne à exploiter avaient abandonné les bâtisses improductives. Jehan Pluyette songea que les choses n'en resteraient pas là et que, la paix revenue, les Parisiens reviendraient aussi ; posséder des maisons serait alors fort productif. Déjà, il avait acquis à Fontenay un domaine rural de 24 arpents et des champs et des métairies au Mesnil-Aubry, à Villeron, Esainville, Attainville, Ecouen, Villiers-le-Bel, Mareil, Marly et autres lieux. A partir du 23 mai 1456, il allait acheter à Paris neuf maisons et un grand terrain de culture autour du collège des Bons-Enfants. Ces acquisitions faites de ses deniers personnels, Jehan Pluyette les réalisa en général moyennant la prise en charge des rentes foncières grevant les immeubles sans préjudice, parfois de paiement d'une soulte payée comptant ; il se préoccupa d'ailleurs de racheter autant que cela lui fut possible, les rentes foncières en question.

Lorsqu'en 1474 environ l'âge et les fatigues lui firent résigner sa charge de Principal du collège des Bons-Enfants, Jehan obtint que ce poste fut dévolu à son neveu Nicolas Pluyette, prêtre et maître es-Arts comme lui ; avec ce fils de son frère Nicolas, il s'assurait un continuateur fidèle de ses traditions et de son programme.

Sa dernière étape fut une petite paroisse de la cité, St-Germain-le-Vieil, à la cure de laquelle l'Université nommait, et qui avait été fondée en l'an 693 après avoir été une chapelle dédiée à Saint-Jean-Baptiste. Jehan Pluyette acheta une maison auprès de son église et y vécut tranquille pendant les trois dernières années de sa vie, réglant minutieusement sa vie future autant qu'il pouvait en disposer et se plaisant à collectionner les beaux livres et les délicats objets religieux. Il trépassa en sa maison de l'Île de la Cité le 16 septembre 1478, « après une vie bien remplie ». Sur son ultime désir, il fut inhumé dans l'église de Mesnil-Aubry, « au long du maître autel, à l'endroit où le prêtre fait son lavabo » ; il avait légué à l'église de son repos plusieurs pièces de terre, son beau missel et la meilleure partie des vêtements sacerdotaux de sa chapelle. Dans son église natale, une grande table de pierre sans ornement, fixée à l'entrée du chœur, rappelait que « Mre Jehan Pluyette, vivant bachelier en théologie, maître du collège des Bons-Enfants..., curé du Mesnil-Aubry, a laissé 24 arpents de terre labourable à la paroisse, à charge que les marguilliers feront dire tous les vendredis de l'année à perpétuité à l'autel de Saint-Nicolas, une messe basse de la Sainte-Croix... ». Il a aussi fondé dans le dit collège des Bons-Enfants deux bourses pour jeunes enfants de ses parents du surnom de Pluyette et, en cas que sa lignée fut faillite, pour deux enfants des paroisses de Fontenay et du Mesnil-Aubry. Les marguilliers de ces deux paroisses ont le droit de nommer aux dites bourses et Mgr l'Archevêque de Paris de donner les provisions à ceux qui auront été nommés par les dits marguil-

liers, ainsi qu'il est porté par le contrat passé devant Nicolas Bellery et Louis Barthélémy, notaires au Châtelet de Paris, le 12 avril 1476.

Par cette fondation, le prêtre Jehan s'assurait une postérité spirituelle qui allait donner à l'Université trois autres recteurs et à notre région des prêtres zélés, des médecins, des magistrats en telle abondance que maintenant encore l'impulsion donnée au XV^e siècle fait de cette famille Pluyette une servante dévouée de l'Eglise et de la France. Il allait aussi permettre à son collège de donner instruction et gîte décent à des écoliers pauvres, les préservant ainsi des risques de déchéance morale. Sollicitude bien rare alors.

Dans un fort intéressant ouvrage rédigé au début de ce siècle, M. Charles Pluyette, arrière-petit-neveu de Jehan, a retracé la carrière de ce dernier et la curieuse histoire des bourses fondées au lendemain de la guerre de Cent Ans et qui furent maintenues jusqu'au premier empire, contre vents et marées politiques. Le capital constitué par le legs des maisons jadis acquises par Jehan étant passé de 730 livres environ, lors du décès du donateur, à 10.000 livres en 1781.

Tout à tour rattaché à la Congrégation des Missions puis au collège Louis-le-Grand, le collège des Bons-Enfants, fondu avec ce dernier établissement, subit le même sort au moment de la Révolution. Tandis que l'ancien édifice où avait enseigné Jehan Pluyette, devenu le séminaire Saint-Firmin pour les prêtres de la Mission, puis prison de la Révolution, était le théâtre d'un affreux massacre de prêtres. Héroïquement, cependant, les héritiers du nom de Pluyette continuaient à faire valoir leurs droits. Après avoir défendu ceux-ci contre Saint-Vincent-de-Paul, Louis XIV, la Convention (tandis que plusieurs de leurs boursiers, dont Claude La Flamand, de Luzarches, s'enrôlaient dans les armées de la révolution pour défendre les frontières menacées), les nombreux arrière-neveux du Recteur Jehan virent enfin leurs biens définitivement confisqués par Bonaparte qui fit vendre, comme biens nationaux, les maisons constituant le capital du legs. Si à la Restauration quelques jeunes gens de cette famille furent encore admis comme boursiers à Louis-le-Grand, ce ne fut qu'à titre de faveur, le gouvernement reconnaissant l'injustice dont elle avait été victime, mais invoquant la prescription qui déclarait éteinte au bout de cinq ans toute créance contre l'Etat.

Aujourd'hui encore, de nombreuses inscriptions dans nos églises, principalement dans celle de Fontenay, attestent de la générosité de la famille Pluyette ; c'est l'épithaphe de Germain Pluyette qui, après avoir pendant 36 années entières inspiré à ses ouailles « les vertus de piété, douceur, affabilité et charité qui lui étaient naturelles, passa de ce monde pour le ciel, âgé de 78 ans, regretté d'un chacun, le 12 janvier 1660 ». C'est l'épithaphe de Gilles Pluyette, lui aussi curé de Fontenay, qui « décéda le 14 juin 1694, après avoir employé son bien et ses soins au soulagement des pauvres et des malades, qu'un mal contagieux emporta au nombre de 300 dans cette paroisse pendant la dite année ». Et combien d'autres du même nom qui souvent après une brillante carrière universitaire se vouent à l'obscur dévouement de prêtre de campagne. Un Pluyette est curé de Vémars en 1682-1689 : Modeste Pluyette, né en 1652, est religieux ermite de Saint-Augustin, place des Victoires. Nicolas Pluyette, neveu de Jehan, théologien, Principal du collège des Bons-Enfants, devient curé de Saint-Nicolas du Chardonnet. Nicolas Pluyette, né à Marly-la-Ville en 1605, est successivement capucin, puis maître es-Arts de l'Université de Paris et enfin curé d'Epiais ; son frère, Pierre, est religieux de Sainte-Geneviève, à Paris, et meurt procureur de l'Ordre... Les laïcs ne le cèdent pas en générosité à leurs frères religieux ; ils donnent généreusement aux pauvres et à l'Eglise des morceaux de ces terres qu'ils cultivent laborieusement ; car presque toujours ils sont laboureurs s'ils ne sont pas bergers d'âmes ; laboureurs à Fontenay, à Puisseux, à Marly-la-Ville, à Epiais, à Tremblay, à Chambry, à Monceaux... Leurs armoiries sont une gerbe de blé sur laquelle une main répand une pluie bienfaisante. Image de la Charité, de l'Amour de Dieu et du prochain faisant lever des moissons de hautes vertus chrétiennes ? Puisse la gerbe des Pluyette longtemps s'épanouir au soleil de Dieu et à la pluie qui « fait pleuvoir le Juste ».

JUIN 1958

DES CHEVAUX, DES CHIENS DES HOMMES : LES GRANDES ÉCURIES DE CHANTILLY

(Par C.-M. DUGAS)

De loin, les Grandes-Ecuries de Chantilly semblent un majestueux paquebot voguant sur une mer pétrifiée ; depuis plus de 200 ans, les visiteurs étrangers les prennent pour le château et, en vérité, elles sont plus qu'un château : le temple même des dieux animaux de Chantilly : le Cheval et le Chien de Chasse.

Chose curieuse, la biographie de ce monument, le plus beau monument civil du XVIII^e siècle, est d'une pauvreté déconcertante, qu'expliquent seules les déprédations de la Révolution, détruisant une partie des archives de Chantilly.

De tous temps, les Condé avaient été fervents de chasse et d'équitation et le petit-fils du Grand-Condé rêvait de loger somptueusement ses chevaux et ses chiens quand la Grande Veneuse de l'Audela vint le chercher prématurément, retardant l'exécution des projets jusqu'à la majorité de M. le Duc, fils du défunt et ministre de S.M. Louis XV.

On a beaucoup médité de M. le Duc, Louis-Henri de Bourbon. Marié à 21 ans, sans amour, à sa cousine Marie-Anne de Bourbon-Conti, veuf sans enfants quelques années plus tard ; ministre à 31 ans, à l'âge où les plus précoces de nos hommes d'Etat vagissent encore, il fut très médiocre ministre, mais pas plus que beaucoup d'autres, et si le système de Law l'enrichit un peu trop, il sut en faire profiter ses vassaux, ce qui n'est pas une règle générale parmi les agioteurs heureux. Il construisit Chantilly et ce n'est pas de sa faute si depuis on a laissé de moins artistes agioteurs défigurer les belles et harmonieuses demeures et transformer de vieilles et nobles maisons en hôtels ou boutiques de style américano-rococo. Enfin, si les Ecuries sont « ridiculement belles », comme le dit le Duc de Croy, de l'autre côté de la grande rue, le discret mais vaste hospice, construit par le même bâtisseur, lui vaudra sans doute, au jour du Grand Jugement — pesés ses fautes et ses bienfaits — d'entrer par la petite porte dans le Paradis où Saint-Martin lui permettra de panser son cheval.

Création de M. le Duc, également, la manufacture de Porcelaine, une manufacture de toiles peintes (ensuite transférée à Coye) et les merveilles d'art accumulées dans le château et presque toutes disparues, sauf les délicieuses Singeries de Huet et quelques tableaux de chasse de Oudry et de Desportes.

C'est en 1719 que les fouilles des fondations des Ecuries commencent, tandis que la carrière était ouverte dans le flanc même de la pelouse, et le 16 mai 1721, le Duc de Bourbon posait la première pierre. L'architecte de Chantilly était Jean Aubert à qui l'on doit encore la noble ordonnance des maisons qui bordent la pelouse, entre les Ecuries et l'actuelle avenue du Bouteiller, et enfin l'élégante demi-lune maintenant nommée « esplanade ». La décoration sculpturale fut confiée à Rémy-François Bridault et à une équipe d'artistes placés sous ses ordres : Bernard, Coutelet, Brault, Lefèvre, Charles Baret qui, lui, tomba du haut du dôme en dedans des Ecuries et

fut tué sur le coup, le 23 août 1733. On s'étonne qu'une telle œuvre n'ait pas apporté plus de gloire à ses auteurs et que rien à Chantilly ne vienne rappeler ces prestigieux artistes.

Un guide remarquable par sa précision (Pigagnol de la Force), dans sa « Description de Paris et de ses environs » nous a laissé des Ecuries au temps de leur splendeur, une description que l'on peut aujourd'hui encore suivre pas à pas à travers le monument ; et d'abord, il nous donne un détail amusant : « les Ecuries sont d'alignement à la croisée du grand cabinet de l'appartement du duc de Bourbon au petit château, en sorte que quand les portes des deux bouts sont ouvertes, on voit de ce cabinet, au travers de l'Ecurie, l'allée d'arbres qui est à côté du réservoir, à 220 toises de ladite Ecurie ». L'Ecurie, dit Pigagnol, contient 96 toises 1/2 de long extérieures sur 9 toises 2 pieds de large. Elle est terminée à chaque bout par un pavillon de 10 toises 5 pieds carrés, saillant sur le long cour de ladite écurie, de 4 pieds 1/2. Le pavillon du milieu a 14 toises 3 pieds de large et saille sur le long cour de 15 pieds. La grande porte a 10 toises 3 pieds de haut et dans son milieu une arcade de 35 pieds de large sur 3 pieds de renforcement circulaire de 4 pieds de pourtour. Sur le haut de la terrasse de ce pavillon se dressait « le cheval de la Renommée, en plomb, de 12 pieds, de proportion et pareil à celui qui est aux Tuileries ».

Jadis, des girouettes en forme de tête de cheval dorée ornaient les toits des deux pavillons de côtés ; ces girouettes firent place, il y a une vingtaine d'années, à des paratonnerres moins pittoresques. L'intérieur de l'Ecurie était somptueux ; les deux chasses en relief placées au-dessus des portes des deux pavillons côté pelouse étaient peintes de couleurs naturelles comme le sont encore les grands cerfs qui ornent le pavillon central. Dans la vasque où s'abreuyaient les chevaux, deux chevaux de plomb, de grandeur naturelle, buvaient, gardés par deux enfants dont l'un sonnait du cor ; cette belle décoration a disparu à la Révolution ainsi que le cheval de la renommée.

Quand le duc de Bourbon mourut en 1740, le quatrième des pavillons prévus n'était qu'amorcé ; la façade extérieure était seule édifiée pour le grand bonheur des futurs touristes qui n'ont cessé d'exercer leur perspicacité sur ce mystérieux édifice, y voyant tantôt des vestiges gallo-romains, tantôt une ruine de la dernière guerre ; tandis que quelques mystiques semblent le considérer comme une barrière ouvrant sur l'Audela ou sur les jardins où la Bête rôde éternellement en quête de la Belle ; l'œil hagard, ils reculent devant le vide.

Le dôme, c'est le cœur des Ecuries et un peu celui de Chantilly. Jadis, les Princes de Condé y recevaient leurs hôtes royaux ou les Cantiliens à qui, chaque année, les jours de fête ils se réunissaient bonnement en agapes et réunions familiales. Là fut célébrée la naissance du dernier duc de Bourbon, en 1756. Là aurait eu lieu un banquet somptueux en l'honneur du comte et de la comtesse du Nord, le futur tzar Paul I^{er} et sa femme. Les autocrates qui se croyaient dans un autre château furent stupéfaits, au dessert, de voir apparaître les hôtes habituels de ce palais. Ils se montrèrent d'ailleurs charmés de cette surprise-party hippique.

Au cours de la dernière guerre, pendant le printemps de 1940, l'avance ennemie faisant craindre quelque bombardement trop violent pour les voûtes de la paroisse, le dôme reçut enfin sa consécration suprême en servant d'église provisoire. Les Ecuries jouaient alors le rôle de caserne et beaucoup de soldats et d'officiers assistaient aux offices avec toutes les marques d'une piété profonde.

Continuant sa promenade, Pigagnol de la Force décrit avec beaucoup de conscience le pavillon qui n'existera jamais, celui dont l'entrée est devenue la « Porte Saint-Denis ».

« A côté de l'entrée de l'écurie, du côté du château, est un gros pavillon pareil à celui de l'écurie, avec les mêmes arcades, croisées, balustrades et combles, garnis de leurs lucarnes. L'arcade au milieu qui a douze pieds d'ouverture sert d'entrée à Chantilly. Dans ce pavillon sont dix appartements et deux escaliers ».

Quand fut écrite cette description imaginaire, le bâtisseur des Ecuries n'existait déjà plus ; il était, si l'on peut dire, tombé au champ d'honneur, après une battue aux lapins où, en plein hiver, il était resté longtemps sur une échelle à tirer du gibier ; selon son usage à la chasse, il était vêtu de toile et revint glacé au château de

Chantilly où rien ne put le réchauffer. On lui conseilla d'aller dans l'Ecurie où la chaleur des animaux faisait régner une atmosphère plus douce ; mais les chevaux ne purent guérir le maître qui les avait tant aimés ; son malaise augmenta et s'acheva en hémorragie. Le médecin alerté conseilla au malade de se coucher immédiatement ; l'intrépide Bourbon répliqua qu'il avait faim, que le souper le guérirait. Mais les princes ne sont pas bâtis autrement que les simples mortels ; la maladie de M. le Duc ne recula ni devant les chevaux, ni devant le souper ; en quelques jours elle l'emporta ; il mourut à Chantilly, le 27 janvier 1740, dans la petite chambre qui sépare la bibliothèque de la Grande Singerie, sans avoir vu l'achèvement de son rêve hippique.

Autour du dôme, les Ecuries proprement dites pouvaient contenir en tout 240 chevaux ; le « Voyageur curieux et sentimental » (27 août 1791), parmi beaucoup de sottises, a tracé quelques lignes spirituelles qui résument bien l'impression des profanes :

« Au travers d'une vaste prairie qui borde la forêt et après avoir cotoyé la pièce d'eau qu'on nomme le grand réservoir, nous arrivions en face des Ecuries que nous prenons d'abord pour le château. Elles sont magnifiques. L'extérieur annonce un palais, l'intérieur surprend, étonne. Les chanoines dans leur réfectoire n'étaient pas rangés avec plus d'ordre et servis avec plus de soin et d'exactitude que ne l'étaient à Chantilly les chevaux du Prince. Cette époque tiendra sans doute un rang distingué dans l'Histoire des Chevaux ».

Dans ses Mémoires, M^{lle} Avrillon, fille du 1^{er} Commis du Bureau d'Administration des Maisons et Finances du Prince de Condé, élevée à Chantilly dans la maison de Bucan, nous a laissé d'amusants témoignages de la vie au XVIII^e siècle de ce grand village qu'étaient et que sont demeurées les Ecuries, habitées par « toutes les personnes attachées à la maison du Prince, de père en fils ; les femmes et les enfants étaient logés dans les bâtiments attenants aux Ecuries ; c'était une vraie République ! Les appointements n'étaient pas considérables ; on suivait l'ancien état de service. Lorsqu'on entra au service du Prince, c'était pour la vie ; au bout de dix ans on avait droit à la pension lorsque quelque infirmité ou quelque autre raison empêchait que l'on continuât son service. On avait pour retraite les mêmes appointements qu'on avait eus en activité. Les veuves avaient la moitié de la pension de leur mari et sans qu'on eut fait aucune retenue. »

Aussi, on imagine la consternation de ceux qui, pour quelque grave méfait, se voyaient chasser de ce paradis terrestre, comme il arriva un jour à un jeune postillon qui, en état d'ivresse, avait répondu fort grossièrement au Prince : « la voiture continua sa route sans que le Prince daigna répondre, mais arrivé au château il fit venir l'écurier commandant les Ecuries et lui ordonna de chasser à jamais le grossier postillon. Quand le garçon fut sorti des vapeurs de l'alcool, il tomba dans la consternation ; sa famille était depuis longtemps employée dans la maison du Prince, le déshonneur tombait sur elle. Les parents éplorés vinrent se jeter aux pieds du Prince. La princesse Louise et M^{me} de Monaco intercédèrent, rien n'y fit. Le Prince reste inexorable... ce ne fut que quelque temps après que le jeune homme qui n'avait cessé de témoigner son repentir, reprit sa place : ON CHANGEA SON PRÉNOM ET LE PRINCE FUT L'AIR DE NE PAS LE RECONNAITRE ».

Ainsi l'honneur fut sauf et tout le monde content.

Un registre des pensions accordées par le Prince de Condé à son retour d'émigration nous donne un aperçu des gages reçus par le personnel des écuries, ainsi qu'un témoignage des liens qui unissaient maîtres et serviteurs dans une fidélité inconnue aujourd'hui : Clérot, anciennement employé à la Venerie et concierge du petit château, reçoit, le 23 janvier 1817, une pension de 900 livres ; 29 mai 1817, pension de 240 livres accordée par le Prince en faveur de Geneviève Trouillet, veuve de Jean-Louis Taupin, attaché à sa maison pendant 36 années consécutives en qualité de postillon ; 23 décembre 1817, brevet de pension viagère de 200 livres en faveur de Charles François, dit l'Emerillon, attaché au service du Prince pendant 16 années, en qualité de valet de chiens à pied et à cheval.

L'ensemble des Ecuries a subi très peu de transformation depuis l'époque de sa construction ; seuls quelques bâtiments du côté des chenils ont disparu, ainsi que les belles fontaines qui ornaient ces

chenils et le bassin où les chiens se baignaient. Disparue aussi la porte qui fermait la demi-lune du côté de la rue et était surmontée d'un couronnement où était sculpté le chiffre de S. A. S. le duc de Bourbon. Cette grille était accompagnée de deux gros pilastres de 6 pieds de large et de tables d'architecture et au-dessus de deux grands vases de pierre pleins de fleurs différentes. Le Pilastre et le beau vase sculpté placés maintenant au centre de cette ouverture ne seraient-ils pas les vestiges de cette décoration, si toutefois elle exista ? Car elle aurait pu être décrite avant d'exister, comme le pavillon de la porte Saint-Denis. Comment les Ecuries échappèrent-elles à la destruction qui fit disparaître le grand château et les plus somptueux sites du parc ? Les premiers jours de la Révolution commencèrent pourtant très mal pour les Ecuries ; les ornements de plomb, la splendide sellerie, furent pillés, emmenés à Paris pour être les premiers, fondus, les autres sans doute volés discrètement dans quelque garde-meubles national. Par bonheur, les vastes bâtiments tentèrent l'armée ; elle s'y installa et protesta ferme quand la Bande Noire acquit le domaine. Elle protesta même si bien qu'elle fit rompre le contrat de vente, sauvant ainsi du même coup ce qui subsistait du château et des dépendances. Au II^e régiment de chasseurs à cheval succédèrent, de 1803 à 1808, le 3^e et le 6^e régiments de dragons. En 1804 il fut question de transférer au château de Chantilly l'École des Arts et Métiers établie au château de Compiègne, qui venait d'être affecté au domaine de la liste civile. Un vérificateur des Domaines fut chargé de faire une enquête à ce sujet ; il vint à Chantilly le 12 avril 1804, mais l'officier du génie, Gibory, lui refusa l'entrée des Ecuries, du château d'Enghien, de Sylvie et de la Caboutière, où les Dragons se trouvaient trop bien pour céder la place. Les dépenses envisagées firent d'ailleurs avorter le projet scolaire et les Dragons restèrent aux Ecuries jusqu'en 1808 où, le 29 janvier, Bonaparte décida de les remplacer par les troupes à cheval de la Garde Impériale.

Le 1^{er} régiment de chevaux-légers-lanciers polonais de la Garde fut envoyé à Chantilly. Le 27 avril 1808 on dressa le procès verbal des limites de l'établissement militaire, signé par : Pigory, maire ; Noiret, inspecteur des Forêts ; Leudot, receveur des Domaines ; Eynard, capitaine du Génie. Cet établissement comprenait les Grandes Ecuries et une partie de la pelouse limitée à l'ouest par le Réservoir, à l'est par les allées de marronniers, au-delà de la route de la Chapelle, au midi par la lisière de la forêt sur laquelle se trouvait le jeu d'arc, propriété particulière. L'ancien cimetière (actuelle cour de l'église) et l'ancienne éperonnerie du Prince devaient être réunis de nouveau aux casernements pour y établir sur l'emplacement du cimetière un magasin pour le bois de chauffage des troupes. Au bâtiment de l'éperonnerie, de 48 m² de surface, on établirait un corps de garde et le logement du portier ; ce petit bâtiment acheté par le propriétaire de l'auberge de l'Epée, devait lui être racheté.

Les Polonais quittèrent Chantilly le 31 mars 1814 ; de leur passage resteraient quelques tombes un peu théâtrales dans le cimetière et deux ou trois familles aux noms en « ski ».

Passé la tourmente, les survivants n'eurent plus guère le cœur aux manifestations fastueuses ; il fallut attendre la majorité du fils de Louis-Philippe pour revoir les grandes chasses.

Depuis, chiens et chevaux n'ont cessé de se succéder aux Grandes Ecuries, et parfois même des fêtes y réveillent les échos ; mais la démocratie n'a pas fait grand chose pour chasser les fantômes. Jadis les Condé invitaient tout le peuple à prendre part à leurs fêtes ; aujourd'hui, les sociétés qui, parfois, louent le dôme ou les cours pour des festivités interdisent au petit personnel logé dans les appartements de venir sur les balcons jeter un coup d'œil au spectacle. Dans le fond, les plus traditionnalistes, ce sont les chevaux et les chiens qui continuent à déployer pour tous leurs grâces fières et leur zèle de bonnes bêtes.

OCTOBRE 1958

Un témoin des derniers beaux jours de Chantilly

JACQUES TOUDOUZE

Lieutenant de Chasse de S. A. S. le Prince de Condé

Commencé en 1748, le « Journal de Jacques Toudouze », lieutenant des chasses du Prince de Condé, ne devait s'achever qu'en 1786, le jour de la mort de son auteur. Peu connu des historiens et limité à l'Histoire de Chantilly, cet ouvrage manuscrit est cependant un des plus précieux documents que nous possédions sur la fin de l'Ancien Régime. Ecrit par un homme modeste et peu lettré mais bon observateur dans son impartialité, il peint sans excès mais finement les Princes débonnaires, leurs divertissements bien innocents quoi qu'on en ait dit, leur amour immodéré de la chasse et du sport, leur gentillesse envers les bonnes gens de leur entourage et cette irremplaçable atmosphère de douceur où passent, tels des éclairs annonciateurs d'orage, les épisodes de la guerre des farines et les enfantines mais dangereuses querelles de la famille royale. Les amateurs de statistiques trouveront aussi dans ces pages de très précieux renseignements sur la faune et les phénomènes atmosphériques de notre région au XVIII^e siècle, sur les innombrables lieux-dits et les anciennes routes, les accidents et les faits divers. Qu'on en juge par de brefs aperçus :

Voici d'abord l'idylle conjugale du Prince et de la Princesse de Condé, celle que Louis XV appelait la sainte de la Cour.

9 août 1753 : « Leurs A.A.S.S. et compagnie furent à la promenade dans la forêt et par la maison de Sylvie ; pendant ce temps, S.A.S. M^{me} la Princesse fit donner ses ordres pour préparer un très joli feu d'artifice et illuminations autour des fossés et parterres du château pour l'anniversaire de Mgr le Prince. La fête s'acheva par une sérénade sur l'eau et un bal ouvert par des bergers et bergères. »

16 février 1754 : « S.A.S. M^{me} la Princesse de Condé est accouchée très heureusement vers les 4 heures après-midi d'une princesse qui a été nommée M^{lle} de Bourbon ». (C'est la première enfant du jeune couple, destinée à une brève existence, la plus heureuse puisqu'elle échappe ainsi aux horreurs de la révolution).

Visite au château et à la cathédrale de Senlis, promenade à Creil, Laversines, Saint-Leu, Tragique fait divers dont la princesse tombe en faiblesse : un malheureux serviteur du château, brûlé vif par la chute d'un tube d'esprit de vin, se jette dans les fossés du château mais en est retiré mort.

13 avril : La naissance du Duc de Bourbon, à Paris, est célébrée à Chantilly par trois salves de 24 coups de canon, les cloches de la paroisse sonnent tout l'après-midi ; le soir, toute la bourgade est illuminée. Le 1^{er} août, les bourgeois de Chantilly offrent une fête à leurs Princes en l'honneur de cette naissance. On soupe dans une salle sur la pelouse. Le Prince et la Princesse ouvrent le bal. Deux

fois on porte les santés de Leurs A.A.S.S. Monseigneur, Madame, Monseigneur et Mademoiselle de Bourbon, ce qui dut faire huit santés ; tout le monde fut satisfait de cette cérémonie :

20 août 1756 : « La tranchée des fondations du jeu de paulme est ouverte. »

Juin 1757 : Des pluies continuelles causent des inondations dans toutes les prairies de Thiers, Pontarmé, Montgrésin, Orry, Coye, Lamorlaye, la Cavée, Gouvieux et depuis Senlis jusqu'à Saint-Firmin. « La rivière d'Oise a aussi été prête à déborder ».

Le 6 octobre : « S.A.S. M^{me} la Princesse de Condé est accouchée à 6 heures du matin d'une princesse qui a été nommée M^{lle} de Condé ». C'est la « Blanche déesse à face ronde », la future religieuse ; au fait, cette bonté pour les humbles, cette simplicité qui la caractériseront, elles sont déjà en germes chez ses parents ; nous les voyons assister à la noce du garçon paulmier, visiter leurs voisins en toute bonne grâce. Aussi, quelle joie dans Chantilly quand le 10 décembre 1758 la Princesse revient guérie après avoir eu la petite vérole à Versailles. La fête a commencé par un « Te Deum », à l'issue des vêpres, chanté en musique par les musiciens de la Sainte-Chapelle. Après le « Te Deum », concert au pavillon des Bains, composé de la même musique, où il y avait une nombreuse compagnie. Après le concert, il a été tiré un très joli feu d'artifice dans le parterre de l'Orangerie. Après ce feu, l'on s'est mis à table dans la salle des Bains où il fut servi un très grand souper. Après ce souper, il y eut bal jusqu'à 2 heures du matin ; l'on a bu à la santé de la Princesse au bruit d'une salve de canons. L'on a aussi tiré le canon avant et après le « Te Deum ».

Mais le glas du bonheur a sonné ; dans la nuit du 21 au 22 juin 1759, M^{lle} de Bourbon décède à trois heures du matin ; toute la maison est dans la plus vive consternation.

Le 14 février 1760, à Versailles, la Princesse de Condé est prise de fièvre et d'un grand mal de gorge ; son mari la ramène à Paris ; la jeune Princesse, après de vives souffrances, expire le 5 mars à une heure du matin d'un abcès à la gorge qui a percé.

Pendant plusieurs années, le Journal de Toudouze ne mentionnera que des incidents locaux parfois tragiques, eux aussi : 16 mai 1760, mort d'un charretier venant d'Amiens, écrasé par une voiture près des « Lyons » (il s'agit des lions de pierre qui ornent encore l'entrée de la route d'Ecouen).

Août : « La nuit du 23 au 24, il a fait un orage considérable ; le tonnerre est tombé à Seugy, brûlant plusieurs maisons ».

Le 21 avril 1764, une extraordinaire chasse au sanglier partie de Malassise, entraîne les chasseurs à Creil, puis au-delà de l'Oise, dans les marais de Nogent, la plaine, passe entre Mello et Rousseloy, à Bury et s'achève à Mouy par la mort de la bête que tue le garde Mignan, non sans avoir été renversé deux fois par le terrible « ragos ». « Jamais, déclare Toudouze, l'on a vu ici une pareille refuite pour un sanglier. »

En juin de la même année, il gèle tous les matins et même plusieurs fois à glace du 1^{er} au 8. La fin du mois est marquée par deux gros orages. A Nogent, Villers et Creil, il tombe de la grêle et certains grelons pèsent trois quarterons ; des ramiers, des tourterelles et une quantité de petits oiseaux sont tués. Deux ans après, le 11 juillet 1766, deux orages de pluie noient quantité de petit gibier et font verser quantité de grain. Ce n'est que le 9 août 1766 qu'apparaissent timidement les fêtes dans Chantilly veuf de sa charmante Princesse. Ce jour-là, anniversaire du Prince de Condé, M. de Chamborand fait mettre la chaloupe sur le fossé du château pour conduire le Prince et la compagnie à Sylvie pour y souper ; la musique suit dans deux nacelles. Cependant que les piqueurs de chasse donnent du cor dans l'île de l'étang de Sylvie, les bourgeois de Chantilly dansent à la fontaine de Sylvie pendant le souper ; et après souper, S.A.S. et compagnie ont dansé une autre contredanse et ensuite se sont rendus au château. »

15 août 1767 : Fête de Chantilly sur la pelouse. A l'orme près le jeu d'arc se dresse une tente de 60 couverts pour le souper de la compagnie et quatre salles de danse. « Dans l'une des quatre, il y avait quatre marmottes jouant de la vielle, les autres trois salles étaient remplies de violons pour faire danser le public. Il y a eu

beaucoup de distribution de pain, vin et viande ; dans les salles de danse il y a eu quatre parades différentes.

Du 28 novembre au 1^{er} décembre 1768, le roi de Danemark séjourne à Chantilly ; feu d'artifice, opéra, grand bal masqué et, comme les Princes de Condé pensent à tout le monde, danse sur la pelouse pour le public et des danseurs de corde.

Louis XV vient aussi faire de fréquents séjours à Chantilly, très souvent en allant à Compiègne ou en revenant. Toudouze ne manque pas de noter ces visites. Le 18 août 1769, il mentionne : « M^{me} du Baril (sic) était du voyage. » C'est la première fois que la belle aventurière paraît à la cour des Bourbon-Condé ; peut-être Louis XV pense-t-il que la dame sera mieux accueillie à Versailles après avoir été imposée au plus représentatif des Princes du Sang et, malgré ses faiblesses, le plus difficile dans ses relations.

24 octobre : « La première pierre du bâtiment neuf que S.A.S. fait construire en face du fossé sec près le grand arche a été posée sans cérémonie. » Ceci détruit la légende selon laquelle le « château d'Enghien » comme on l'appelle aujourd'hui fut construit pour loger le fils du duc de Bourbon. A cette époque, il s'en faut de deux ans que le duc de Bourbon soit marié.

25 décembre : Une harde de 22 cerfs attaquée à Ermenonville en amasse plusieurs autres dans le courant de la chasse, de sorte que bientôt 200 cerfs galopent ensemble dans la forêt. Quelle vision fantastique. Revers de la médaille : ces héros de la chasse et des grandes randonnées sont terriblement puérils et le sens du Divin leur échappe totalement. Le 24 décembre, à la veille de Noël, on continue à chasser ; par contre, la simplicité du programme des jours de fêtes religieuses déconcerterait bien des Français moyens d'aujourd'hui. Après la messe de paroisse, les princes jouent à la paume et dînent en petits comités. Aucun réveillon, aucun bal, aucun grand repas ; il en est ainsi pour Noël, Pâques, la Fête-Dieu dont les Princes ne manquent pas de suivre la procession.

2 avril 1770 : Mademoiselle, la charmante Princesse Louise, est présentée au roi et à la famille royale par M^{me} la Princesse de Conty. Si la petite Princesse, âgée de douze ans, fait de bonne heure son entrée dans le monde, elle est admise bien tard dans l'Eglise qui sera son refuge ; car, c'est le lendemain 5 avril 1770 que Toudouze mentionne respectueusement : « Mademoiselle a été baptisée à la chapelle de Versailles et a été nommée par M. le Dauphin et M^{me} Adélaïde, Louise-Adélaïde. La Princesse est revenue de Versailles à Paris le quatre, puis est rentrée au couvent. »

NOVEMBRE 1958

Le 15 juillet 1770, en une fête toute familiale dans sa pompe d'opéra comique, le duc de Bourbon arrive à Chantilly en premier voyage officiel. Depuis Ecouen jusqu'à Chantilly, les bourgeois des bourgades traversées par le voyageur lui font escorte. Arrivé au château, le jeune prince est reçu solennellement par son père, puis reçoit les compliments du clergé, de la capitainerie, de la justice et de la gruerie ; le dîner est suivi d'une grande promenade à travers le domaine et, rentré au château à cause du mauvais temps, le jeune duc accueille tous les bergers et bergères qui le complimentent et dansent, ainsi que toute la compagnie ; « tout le peuple a dansé dans la galerie des cerfs » (grande galerie perpendiculaire au jeu de paume et maintenant disparue).

La même cérémonie d'opérette se renouvelle le 2 juin 1771 pour la première visite de la duchesse de Bourbon ; et les révolutionnaires parleront ensuite des orgies et des folles dépenses des princes ! Combien depuis fut dépensé d'argent pour des plaisirs beaucoup moins innocents.

25 mars 1771 : « Le roi de Suède passe à Chantilly sous le nom de comte de Gottland ». Celui dont Toudouze mentionne si brièvement l'arrivée, c'est Gustave III, promis à un destin aussi tragique et contradictoire que celui de ses hôtes français ; il est alors le champion des idées généreuses, le meilleur ami de la France dont il a adopté les théories libérales. Les femmes l'adorent car il est beau et sensible et malheureux en ménage avec une femme que la politique lui a imposée. Les philosophes voient en lui leur poulain, celui qui

réalisera leurs rêves sociaux, et il tombera victime de la Révolution quand, effrayé par la moisson de ses idéologies, il tentera, seul dans l'Europe terrorisée, de tenir tête au torrent destructeur. En 1771, le prince de Condé le reçoit en frère d'âme et lui fait avec joie les honneurs de son domaine. « Le roi est parti vers les 4 heures pour s'en retourner en Suède ; avant de partir, le roi a fait beaucoup de remerciements à S. A. S. et l'a embrassé bien tendrement ». En souvenir de cette brève journée, Gustave enverra au prince de Condé trois rennes, une femelle et deux mâles, conduits par des Lapons et Lapponnes ; seule, la femelle renne parvint à s'acclimater dans la ménagerie de Vineuil.

Le 27 août 1771, un fait divers terrifiant qui est en même temps un acte de courage extraordinaire : « Il a été tué, le 26, une louve qui était enragée, dans le parc de Verneuil. Après avoir attaqué deux hommes, une femme et un âne, mordu un chien et étranglé un poulet, la bête fauve, traquée dans le parc de Verneuil, échappa à un chasseur et en rencontra un second sur lequel elle se jeta sans qu'il ait eu le temps d'épauler. L'homme, sans perdre la tête, saisit la bête à bras le corps et la maintint pendant que d'autres chasseurs accourus tuaient la louve d'un coup de cognée sur la tête et à coups de crocs. Les deux hommes et la femme mordus en premiers moururent de la rage.

A Chantilly, la vie continue paisible ; on chasse, on se déguise, on joue la comédie. Le 11 novembre : « Mgr le duc et M^{me} la duchesse et compagnie ont dansé avec les jeunes gens de Chantilly et du château, le soir dans la salle du Tasse, jusqu'au souper. » (Vingt ans plus tard le citoyen Perdrix, ci-devant peintre des chasses, ne donnera audience au château, devenu prison sous sa haute direction, que derrière un grillage et entouré de gardes ; triomphe moral de la Révolution sur les orgueilleux aristocrates.)

L'année 1772 s'ouvre sous de riants auspices ; la jeune duchesse de Bourbon fait tirer une loterie le 3 janvier ; aimable façon de distribuer à son entourage des cadeaux qu'elle sait être agréables ; le sort (!) fait attribuer au duc de Bourbon « un petit poupon » ; et sept mois plus tard naîtra le duc d'Enghien.

Pourtant, il semble que le ciel multiplie les présages inquiétants : le 25 mai, en passant sur le petit pont du moulin de M. de Villette, au cours d'une chasse, le duc de Bourbon tombe à l'eau sous son cheval « heureusement il n'a eu aucun accident ; leurs A.A.S.S. ne sont arrivés à Chantilly qu'à minuit ; auparavant S. A. S. s'était embourbé dans le marais de Bazincourt ».

Le 29 mai, la duchesse fait une chute sur les genoux, étant à la promenade sur la pelouse. Et quand vient au monde, le 2 août, l'enfant dont les parents n'ont pas quarante ans à eux deux, on manque de laisser flamber le pauvre bébé imprudemment approché du feu alors qu'il était enveloppé d'un linge imbibé d'eau de vie. Par bonheur, « le prince qui était tout en feu fut retiré promptement sans accident ». Le 2 septembre : « M^{me} la Duchesse a été relevée de ses couches dans la chapelle du château par M. le Curé de Chantilly accompagné du chapelain du château ; elle a été voir, pour la première fois, Mgr le duc d'Enghien dans son appartement du nouveau château (ce qu'on nomme aujourd'hui le château d'Enghien) ». Le 16 octobre, le petit prince débute dans sa carrière de sportif : « Chasse du cerf dans la forêt de Chantilly. Le rendez-vous à la Table. Mgr le duc d'Enghien, M^{me} de Nesle (la gouvernante) et ses femmes sont venus au rendez-vous de la chasse à la Table, où ces dames ont vu passer le cerf. »

Le 22 octobre, autre manifestation de vocation précoce. Les danseurs de l'Opéra viennent danser à Chantilly. Le petit Vestris, âgé d'environ 13 ans, y a dansé seul, ce qui a fait l'admiration des spectateurs. M^{me} la Duchesse a été surprise agréablement ; le « Dieu de la Danse » faisant ses premiers pas à Chantilly, quelle gloire pour les Condés !

L'année 1773 est assez calme ; comme toujours on chasse par monts et par vaux lorsqu'on ne joue pas la comédie ou ne se promène pas ; on se promène en effet beaucoup aux nouveaux jardins et de nouvelles plantations sont faites au parc de Sylvie. Le 6 août, « Mgr le duc d'Enghien a eu sa première dent » ; c'était vraiment miraculeux que le pauvre fut arrivé sain et sauf à cette étape,

entouré qu'il était de sa nuée de nourrices et berceuses toutes plus écervelées les unes que les autres.

Si Toudouze ne prête guère attention à la mort de Louis XV en 1774, il fait écho à diverses manifestations qui témoignent de l'intention de « faire quelque chose ». Le 1^{er} octobre, le régiment de Condé-Infanterie arrive de Luzarches à Chantilly dans la matinée ; revue, évolutions militaires ; puis le régiment dîne à la Manche, où il y a deux tables de 800 couverts bien servis. « Leurs A.A.S.S. et tous les officiers du régiment ont aussi diné sous la tente entre la Gerbe et la Manche (rappelons qu'il ne s'agit pas de la mer qui sépare la France de l'Angleterre, mais tout simplement de la partie la plus large du grand canal qui sépare Chantilly de Vineuil) à une table de 80 couverts. Après le dîner, les officiers et soldats ont été voir le château et les promenades et ensuite le régiment a été coucher à Luzarches. Il y avait à la revue un monde considérable, au moins de 5 à 6.000 personnes. »

Le 11 octobre, c'est le tour du maréchal de Soubise de passer sa légion en revue dans la plaine de la Muette. Le prince donne ensuite à dîner à tous les officiers de la légion et aux militaires de Senlis ainsi qu'aux soldats. Le 12 novembre, le roi « a tenu son lit de justice au Parlement pour y installer l'ancien Parlement et reformer le nouveau. Les princes, ducs et pairs du royaume y ont assisté avec les cérémonies ordinaires ». Chacun sent la nécessité d'un changement et le souhaite ardemment tout en espérant bien ne pas en faire les frais. C'est pourquoi, dès 1775, se font entendre les roulements précurseurs de l'orage. 2 mai 1775 : « Leurs A. A. S. S. sont arrivés de Paris au rendez-vous de la chasse du cerf à Saint-Michel où elles ont déjeuné ; ensuite S. A. S. a fait attaquer à Sous-Rivière un cerf dix cors ieunement qui a été manqué dans la forêt du Lys. Le même jour, il y eut révolte à Chantilly par les paysans des environs, ainsi que ceux de Chantilly, le matin pour la farine et le soir pour le blé ; il y a eu à Précy, Senlis et autres endroits, révolte pour blé et farine. »

Cette révolte si imprévue dans notre tranquille région, celle que l'Histoire a désignée sous le nom de « guerre des farines » et que les dossiers de l'époque prénomment « affaire des grains ». Eternel recommencement, il s'agissait déjà de ce que l'on nomme le marché libre. Le gouvernement, las de verser des subventions pour empêcher la vie chère et accusé de malversations lorsqu'il s'efforçait de faire des stocks de farine, décida de rendre la liberté au marché des blés. Malheureusement, cette mesure se rencontra avec une année de récolte mauvaise et l'importation des céréales du Nord ne put compenser l'insuffisance de la récolte de 1774. Les Français d'alors surveillaient le prix du pain avec autant d'anxiété que ceux de maintenant suivent le cours du bifteack. La crainte de la famine se répandit et les ennemis politiques de Turgot (promoteur de la liberté des blés) se réjouirent sans prévoir ce qui allait suivre. La révolte commença à Dijon en avril 1775, devant une légère augmentation du prix du pain, et se propagea dans toute l'Île-de-France au début de mai. Le 2 mai, Versailles fut envahi par des bandes qui pénétrèrent dans la cour du château. Le capitaine des gardes, insulté, perdit la tête et promit d'obliger les boulangers à vendre le pain au prix réclamé par la foule. Turgot, accouru en hâte, le fit désavouer par le roi. Louis XVI maintint cependant son interdiction aux troupes de tirer sur les émeutiers. Les choses rentrèrent dans l'ordre d'elles-mêmes ; mais l'incendie couvrit dans la Picardie : le 27 avril, pillage à Beaumont et au Petit-Morancy ; le 30 à Saint-Leu et à Senlis. Les paysans des environs vinrent dans cette ville le jour du marché au blé, effrayèrent les laboureurs, visitèrent de force l'évêché, les couvents et se firent donner du blé où ils en trouvèrent (à Saint-Vincent, au grenier du Chapitre de la Cathédrale). Le vacarme dura de midi et demi à sept heures du soir. Les mêmes scènes se renouvelèrent à Crépy-en-Valois, où « les circonstances obligèrent les autorités à laisser agir le peuple comme il l'a voulu ». Il y eut ensuite des arrestations, parfois imméritées, les gens profitant de l'occasion pour exercer des vengeances. La « Gazette de France » s'indigna à retardement, deux émeutiers furent pendus à Paris et l'ordre revint pour quelque temps. L'âme en paix, Toudouze note, le 12 mai : « Chasse du cerf, le rendez-vous au château de Nanteuil où S. A. S. a déjeuné avec les officiers d'un détachement de quinze dragons envoyés pour empêcher la révolte. S. A. S. a fait donner à dîner aux dragons dans

un appartement du château ; ensuite S. A. S. est parti pour la chasse. « Les gens d'ordre sont fermement convaincus qu'il ne s'agit que d'un mouvement passager, suscité par des brigands que personne, parmi le bon peuple, n'aura envie de suivre. De plus en plus les excellents princes tendent à se rapprocher du peuple qui va s'éloigner d'eux ; ils passent de longues heures au hameau, faisant leur cuisine, ou vont faire collation à la blanchisserie de Courteuil, ou se mêlent dévotement à la foule les jours de Fête-Dieu ; bercés par leurs barcarolles champêtres, bergers et bergères de cour s'en vont à leur destin tragique. Ce n'est point par action qu'ils pêchent, les infortunés, mais par omission, parce qu'ils croient fermement que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, tandis que près d'eux les uns rêvent de marché noir et d'autres de pillage.

L'hiver de 1776 est fort rude ; la neige tombe abondamment du 9 au 13 janvier ; on chasse en traîneau ; la gelée commence le 9 janvier et dure 24 jours, plus forte qu'en 1709 ; la glace du fossé du château atteint 14 pouces d'épaisseur ; 34.994 pièces de gibier meurent de froid pendant cette période. Le 26 juin, jour de la Fête-Dieu, il pleut si fort le matin que la procession doit être remise à l'après-midi.

Le 16 avril 1777, « Mgr le duc d'Enghien a été inoculé le 10 avril par M. Brader, sous la conduite de M. Tronchin. S. A. S. a eu environ 120 grains de petite vérole, il n'est survenu aucun accident ».

6 mai : « Un daim chassé par trois chiens est entré dans le grand parc par la porte des Marchands et dans la ménagerie, ayant sauté un mur, de là au grand canal, au canal Saint-Jean, l'Isle d'Amour et pris à la gerbe, ce daim a été mené au château ; M^{me} la princesse de Monaco lui a fait donner du vin et fait relâcher ensuite dans le parc du château ». Ames nobles, les princes savaient reconnaître chez un animal noble courage et la bête qui s'était bien défendue avait alors des chances de sauver sa vie. Maintenant on confond les cerfs avec les cochons et la chasse tourne parfois à l'abattage de charcutier. Le 24 mai, l'empereur d'Autriche arrive à Chantilly vers 3 heures après-midi, ayant passé par Ermenonville où l'empereur a déjeuné. Après avoir vu la maison et le jardin, ensuite est parti et pris la vieille route, a passé par la Grande Table où il a monté dessus pour y examiner les douze routes et de là est arrivé au château et a entré de suite au salon d'Henry IV, où étaient leur A.A.S.S. et compagnie. Le Prince de Condé fait visiter château et domaine à l'empereur qui ne repart qu'à 9 heures du soir, très content de sa journée. Mais voici que Chantilly va enfin accueillir celle qui sera son dernier rayon de soleil, la charmante M^{lle} de Condé, la princesse Louise. Pour elle, se renouvelle cette traditionnelle pompe que nous avons vue se déployer en l'honneur de son frère et de sa belle-sœur ; mais on organise en outre la plus délicieuse des fêtes que puisse rêver une jeune fille. Le hameau et ses entours, par les soins du poète Laujon, deviennent le théâtre d'une vivante berquinade où bergers, chasseurs et enfants accueillent la « blanche déesse à face ronde » ; Watteau doit se retourner d'aise dans l'autre monde en contemplant de loin cet embarquement pour une blanche Cythère où l'Amour n'oserait se montrer que sous les traits de l'Amitié.

La princesse Louise va tout de suite adopter Chantilly comme Chantilly l'adopte ; elle se plaît à de longues promenades à pied (un jour elle ira ainsi jusqu'à Luzarches en compagnie de son père), à des parties de pêche à la ligne en compagnie de son jeune neveu le duc d'Enghien qui ne la quitte guère ; il la quitte si peu que la duchesse de Bourbon s'éloigne insensiblement de Chantilly à mesure que sa belle-sœur s'installe. Peu aimable, car elle est malheureuse, la pauvre duchesse n'encourage guère les sympathies et même son beau-père et son fils se laissent gagner par le charme involontaire de la princesse Louise ; de plus en plus le duc et la duchesse de Bourbon s'éloigneront l'un de l'autre et vont raréfier leurs apparitions à Chantilly. Le carnaval de 1776 marqua une fois de plus la légèreté des deux époux et leur puérilité. Le duc de Bourbon avait eu la faiblesse de nouer une intrigue dans son foyer même avec une dame d'honneur de sa femme. Justement indignée, la duchesse congédia cette peu honorable dame d'honneur ; mais celle-ci, ne bornant pas ses ambitions à un cousin du roi, entreprit la conquête facile du comte d'Artois. Malgré une première et fâcheuse expérience des bals de l'Opéra, la duchesse de Bourbon continuait à fréquenter ces réunions plutôt mélangées. Le 7 mars 1776, donc, étant masquée à l'Opéra, elle reconnut son ancienne dame d'honneur au bras du comte

d'Artois ; comme elle avait l'esprit assez mal tourné, au lieu de trouver là une douce revanche contre son mari, elle se mit à suivre le couple en accablant la dame de sarcasmes. Le comte d'Artois crut bon de défendre sa compagne ; une querelle s'ensuivit au cours de laquelle la duchesse de Bourbon arracha le masque du comte d'Artois qui, à son tour, lui saisit la ruche du sien et s'esquiva sans un mot. La première réaction de la duchesse fut de rire de l'incident et elle eut mieux fait d'en rester là ; mais de bonnes âmes s'empressèrent d'envenimer les choses et, de clabaudages en clabaudages, le duc de Bourbon se crut forcé de défendre l'honneur de son épouse, malgré les efforts du roi et de la reine pour éviter un duel. C'est pourquoi, le 16 mars, Toudouze note longuement : « Jour mémorable pour une rencontre de Leurs A.A.S.S. Mgr le comte d'Artois et Mgr le Duc qui cherchait ce prince depuis plusieurs jours pour tirer vengeance de l'insulte faite à S.A.S. M^{me} la Duchesse ». La rencontre eut lieu au bois de Boulogne. Les deux princes se battirent pendant un demi-quart d'heure environ. On les arrêta à la septième botte, après quoi le duc se déclara satisfait et ils se quittèrent bons amis, Mgr d'Artois pour aller à Bagatelle et Mgr le Duc pour embrasser prince et princesse. L'affaire fit du bruit malgré la réconciliation des intéressés. Le peuple prit parti pour les Condé. Le roi, agacé par cette ridicule tempête, essaya de se fâcher : « 17 mars : le roi a exilé Mgr d'Artois à Choisy et Mgr le Duc à Chantilly, où les princes et princesses sont arrivés à dix heures du soir pour souper ». « 18 : S.A.S. est parti vers 6 heures du matin pour aller à la cour et de là à Choisy faire une visite à Mgr le comte d'Artois. S. A. S. a été de retour à Chantilly à 9 heures du soir ».

Cette démarche du prince de Condé ne tarda pas à porter ses fruits ; 24 mars : « Il est arrivé un courrier de la cour de Versailles, à 4 heures du matin, qui a apporté la lettre de rappel du roi pour relever Mgr le Duc de son exil. Leurs A.A.S.S. sont partis de Chantilly à 6 heures du matin pour aller à la cour remercier le roi. Leurs A.A.S.S. Madame, Mademoiselle, sont parties à 2 heures après-midi pour aller à la cour ».

La fin de l'année sera marquée par la naissance de Madame Royale ».

19 décembre : « Le rendez-vous pour la chasse du daim au bois Saint-Jean, près Ory. S. A. S. a envoyé contre-ordre, la reine ayant de grandes douleurs pour l'accouchement. Leurs A.A.S.S. étant parties de Paris vers les 5 heures du matin pour aller à Versailles. La reine est accouchée vers les 11 heures du matin d'une princesse. Un « Te Deum » est chanté à l'église de Chantilly le 10 janvier 1779 « en action de grâces de l'heureux accouchement de la reine qui a été annoncé par une salve de 12 boîtes à midi et il a été tiré pendant le « Te Deum » 3 salves de canon de chacune 26 coups et 2 salves de boîtes de 14 coups. Il a été tiré 114 coups de canon et boîte ». Cette enfant dont la naissance cause tant de joie, c'est la future duchesse d'Angoulême, l'Antigone de l'Emigration, la femme que son pays rejeta par deux fois et qui vivra presque toute sa vie en exil.

30 avril : « Le nommé Bobigny, valet de chiens de S.A.S. Mgr le Duc pour le sanglier, est mort de la rage en trois jours, ayant eu trois accès ; il a été mordu par un limier du sanglier qui avait été donné par M. de Foulaye ».

26 mai : « Le 3 mai il a été arrêté, à Asnières (est-ce Asnières-sur-Oise), le nommé Martin, oiseleur de Paris, et le nommé Boivin, de Borang, vendeur d'œufs ; ils ont été saisis avec 1.214 œufs de faisans, de perdrix grises et rouges et 500 œufs des trois espèces que le nommé Bertin avait envoyés quelques jours auparavant à Paris. »

Enfin, le 1^{er} juin, mention d'un fait qui intéresse particulièrement notre histoire locale : « Promenade de leurs A.A.S.S. Madame, Mademoiselle et compagnie en voiture et à pied dans le parc du château. Tête du canal, la ménagerie, les potagers, la pelouse où leurs A.A.S.S. ont visité les nouveaux jardins dont S.A.S. a accordé aux particuliers deux toises de terrain sur la largeur, lesquels jardins sont tous fermés de grillages de fer et portes de même, sur la pelouse pour leur sortie dont la vue est fort agréable ainsi que pour les particuliers qui habitent ces maisons ; toutes les grilles sont finies et les petits jardins bien décorés. »

Nous connaissons ainsi l'âge de ces sympathiques petits jardins qui charment tant de personnes, aussi bien les promeneurs que les heureux possesseurs de ces charmants terrains.

19 juin : « Chasse du cerf à Nanteuil ; leurs A.A.S.S. ont été souper à Nanteuil et sont rentrés à Chantilly à une heure du matin ; leurs A.A.S.S. ont versé dans leur voiture, il n'y a eu que M. du Cayla de blessé. » (savoir si cette constatation satisfaite fut du goût de M. du Cayla).

20 juin : Monseigneur, Mademoiselle et la Princesse de Monaco jouent à la paulme ; ces grandes dames sont bien plus sportives qu'on ne serait tenté de l'imaginer ; tout au long des pages de Toudouze nous les voyons se promener à pied, suivre la chasse ou naviguer dans les pirogues, oûlte à tomber à l'eau. Justement, en juin et juillet de cette année 1779, on se lance dans de grands voyages sur la Nonette et le canal Saint-Jean, l'écluse, les canaux de la canardière ; un pont volant permet de passer d'une voie dans l'autre et ce sont de longues promenades dans cette partie du parc, hélas, si ravagée par la Révolution.

2 novembre : « Au cours de la chasse, un 4^e fête pénètre dans le parc, passe par le hameau, de là dans le grand canal, à l'Isle d'Amour, puis se fait prendre au hameau ; la singularité de cette chasse rassemble bientôt dans les jardins tous les habitants du château, du village et de Vineuil ; S.A.S. fit grâce au daim et l'envoya aux Ecuries. Quelques jours après elle lui fit donner la liberté, après lui avoir fait mettre un collier de cuivre sur lequel sont gravés ces mots : « J'ai été attaqué dans la forêt de Chantilly ; j'ai obtenu ma grâce en faveur du plaisir que j'ai donné ; on me voit très souvent dans la forest et dans le parc du château. »

18 décembre : « Événement extraordinaire : S.A.S. Mgr le Prince de Condé a mis l'épée à la main au champ de Mars contre M. d'Agout, vers les 7 heures du matin. S.A.S. a été blessé légèrement au bras. M. d'Agout a passé tout de suite en Hollande. Le combat a duré 5 à 6 minutes ; il n'y a pas d'exemple d'un pareil événement. »

Le fait pouvait réellement surprendre les serviteurs de M. le Prince ; bien qu'assez volage, celui-ci était fort discret en amour et d'ailleurs Madame de Monaco veillait de près sur la conduite de son ami. Pour le malheur du couple, parut Madame de Courtebonne, veuve, de jeunesse et de vertu douteuses mais spirituelle, hardie, qui, sans souci des promesses qu'elle avait faites à M. d'Agout, entreprit et réussit la conquête de Condé. D'Agout se fâcha, raconta partout ses malheurs et publia partout l'engagement écrit que lui avait donné l'imprudente veuve. Le Prince, pour défendre l'honneur de la dame, exigea en termes durs la démission de M. d'Agout qui était capitaine de ses gardes. On sait ce qui s'en suivit. Le fiancé trahi exigea une réparation qui faillit tourner au tragique. Dégrisé, le prince, après le combat, demanda la grâce de son rival qui reprit ses fonctions ; l'histoire ne dit pas s'il reprit sa belle. En tout cas, la pauvre princesse de Monaco prit fort mal la chose et Condé eut beaucoup de mal à rentrer en grâce ; Toudouze, témoin discret mais vigilant, notera désormais bien souvent que Monseigneur est allé à Betz où il en est revenu juste pour la chasse.

Indifférent à ces tragédies, Toudouze termine son journal pour l'année 1779 en notant : « L'année a été très belle en perdreaux ; il y a eu très peu de faisandeaux ayant manqué partout généralement à cause des pluies froides du mois de juin, ainsi que les nuits où il y a eu de petites gelées blanches. »

(A suivre.)

DÉCEMBRE 1958

LES MAISONS CANONIALES A SENLIS

par M. le Dr DAUTHEUIL

Un chanoine de Noyon, Ducandas, publiait, en 1746, un petit volume sur « Les Obligations des Chanoines ». Il pense que depuis le temps des Apôtres un collège de prêtres et clercs formaient avec les évêques le « Presbyterium », sorte de Sénat pour gouverner ensemble l'Eglise qui leur était confiée.

On ne commença à appeler le clergé de l'église épiscopale du nom de « chanoines » que du temps de Pépin et de Charlemagne ; quand ils commencèrent à vivre en commun et en congrégation. On voit dans Saint-Augustin et dans les Capitulaires de Charlemagne que les anciens chanoines séculiers mangeaient à une même table et demeuraient dans un même cloître sous la direction de l'évêque.

La 17^e des règles de Chancellerie d'Innocent VIII reçues en France, ordonne qu'il faut avoir 14 ans pour être chanoine dans une cathédrale et 10 ans dans des collégiales. Ceux qui ne sont point sous-diacres ne peuvent avoir droit au chapitre et ceux qui sont obligés par leurs dignités ou prébendes de faire les fonctions ecclésiastiques doivent recevoir, dans l'an, les Ordres qui leur sont nécessaires. Les chanoines doivent être très pieux, de mœurs intègres, instruits, pour assister l'évêque ; ils doivent réciter les prières et l'office dévotement, ne point porter de manteaux ni d'habits de laïques, ni laisser croître leur barbe longue.

Les chapitres, ou ce qui en tenait lieu, n'étaient pas indépendants de l'évêque. Le décret de Gratien déclare que l'évêque qui disposait alors de tous les biens de son église, était tenu de les distribuer aux pauvres après en avoir retenu seulement la portion nécessaire à l'entretien de sa maison et à exercer l'hospitalité. Les bénéfices ne furent formés qu'au VIII^e ou IX^e siècle.

Gratien, vers 1150, dans son décret, dit que le partage des biens des chapitres en plusieurs portions ou prébendes a pu être fait mais, de même que le superflu de la Manse commune avant le temps de ce partage, devait être employé à secourir les pauvres ; de même ce qui restait à chaque chanoine, après avoir pris ce qui lui était nécessaire pour son honnête entretien, devait être distribué aux pauvres ou employé à la réparation ou aux besoins de l'église.

Vers 800, une formule des capitulaires de Charlemagne montre que ceux qui ont fondé des bénéfices ou contribué à leur établissement par des dons ou legs l'ont fait pour la nourriture des pauvres et des ecclésiastiques pour le culte divin et l'utilité de l'église.

Au commencement de l'église, les fidèles vendaient leurs biens et en apportaient le prix aux Apôtres pour l'employer au soulagement des pauvres et pour les nécessités de l'église. Mais les évêques et ceux qui gouvernaient l'église préférèrent que l'église eut des revenus fixes, afin d'avoir quelque chose d'assuré pour subvenir aux besoins de ses ministres.

Des biens de l'église et de leurs revenus, les ministres de l'église recevaient une portion proportionnée aux services qu'ils rendaient. Sous le pontificat de Saint-Léon (au concile de Calcédoine, 451), il est décrété qu'en ordonnant quelqu'un on l'attache en même temps à une église où il avait son titre, sans pouvoir en avoir un second dans une autre église. C'était en attachant un clerc à une église qu'on lui conférait le bénéfice ; la mesure ci-dessus empêchait donc le cumul et obligeait à résidence.

Plusieurs conciles (Paris, 829 ; Tours, 1060 ; Poitiers, 1078 ; Clermont ; Latran, 1179 ; 1215) déclarent que l'église, bien loin de permettre les pluralités des bénéfices, préfère qu'un ecclésiastique supplée à ce qui lui manque en exerçant quelque art honnête s'il n'a pas de quoi vivre suffisamment.

Les chanoines ne doivent point quitter leur aumusse, leur surplis et les autres marques canoniales dans l'église, ni se promener dans

l'église, ni parler ensemble, ni être dans un silence oisif. Les laïques ne doivent point loger dans une maison canoniale ; seuls les parents, frères et sœurs des chanoines peuvent avoir leur habitation dans les maisons canoniales. Les ornements faits et apposés dans une maison canoniale appartiennent au Chapitre à l'exclusion des héritiers. Un chanoine est obligé à la résidence ; il ne lui est pas permis de s'absenter plus de trois mois chaque année.

Odon, évêque de Beauvais, avant de statuer, consulta les évêques de la province, ses collègues. Hincmar, métropolitain de Reims, réunit les évêques ses suffragants, dont l'évêque de Senlis, et, d'accord avec le roi, ils convinrent de faire des biens de l'église deux parts, celle de l'évêque et celle du chapitre. A cette époque, on détermine le nombre de 50 chanoines à Beauvais et sans doute le nombre des chanoines de Senlis fut déterminé à la même réunion ; l'existence civile du Chapitre remonterait donc au IX^e siècle.

Les chanoines divisèrent les revenus des biens donnés à leur corporation ; ils en affectèrent une partie à l'entretien de leur église et réservèrent l'autre pour être distribuée entre eux à proportion de leurs services. Les parts ou prébendes furent égales en nombre à celui des chanoines ; mais, plus tard, les chanoines, n'étant pas assez nombreux pour remplir leurs charges, on créa des demi-prébendes par division des prébendes pleines. Peu à peu, le partage des biens et la fixation des prébendes, aidés par les invasions normandes et les troubles politiques qui les suivirent, incitèrent les chanoines à se retirer dans des maisons particulières où ils vivaient à leur guise, ne se réunissant que pour les offices canoniaux.

Dès le VIII^e siècle, le collège de prêtres et de diacres qui formait le conseil de l'évêque de Senlis vivait en communauté régulière, sous la direction de son pasteur. Ils vécurent dans un même logement, partageant la même table et se réunissant en commun pour la célébration des offices ecclésiastiques. Les clercs qui composaient ces réunions reçurent la dénomination de « Canonici », chanoines, du grec xanono, « règle », et leur collège fut appelé « Capitulum », chapitre, de l'habitude où ils étaient de lire un chapitre de l'écriture Sainte ou de leur règle lorsqu'ils se réunissaient. L'évêque, pour subvenir à leurs besoins, leur distribuait une partie des biens légués à son église. Au IX^e siècle, le chapitre de Senlis se lassa-t-il de la communauté de biens avec l'évêque et demanda-t-il une séparation de biens pour administrer à son gré la part qui lui serait dévolue ?

Les chanoines ne vécurent plus en communauté, mais furent obligés à la résidence et durent se trouver à proximité de la cathédrale pour leurs offices fréquents. On créa une ville ecclésiastique au sein de la cité de Senlis, ville fermée qui avait ses portes, ses murailles au sein des autres murs, qui ne devait contenir que des habitations canoniales à l'exclusion de toutes autres et qu'on appela le « cloître ». En réalité, bien qu'à Senlis ledit cloître affectât comme dans les monastères la forme d'un rectangle, on admettait dans ses murs, outre les chanoines, leurs domestiques, hommes ou femmes, et cet enclos rappelait plutôt un béguinage qu'un vrai cloître de religieux. (Avait-on profité de la disposition des collèges de prêtres romains comme le veut M. Matherat ? C'est possible, mais alors nos chanoines n'auraient jamais vécu que dans une demi-communauté ?) Alors qu'à Beauvais, les maisons canoniales se groupent petit à petit par dons ou achats aux environs de la cathédrale sans qu'elles aient formé un ensemble complet ; à Senlis, nous les voyons de longue date groupées en un tout qui simplifiait la surveillance réciproque et la facilité d'assister aux offices. Dans la suite, nous trouverons bien des chanoines qui prendront des maisons en dehors du cloître. En général les maisons canoniales étaient vastes et la plupart auraient pu suffire à 2 ou 3 chanoines. On s'expliquerait ainsi que le nombre prévu de 12 maisons canoniales (qu'on trouve indiqué dans les pouillés et les almanachs) ait suffi à nos 25 chanoines. Mais chacun voulut être indépendant et le nombre des maisons qui souloient (avaient l'habitude) être canoniales sans l'être vraiment s'augmenta de façon que cette seconde série fut aussi nombreuse que la première.

Les maisons canoniales appartenaient en toute propriété au Chapitre qui en disposait à son gré ; c'était à lui qu'incombait la charge de les faire visiter de temps à autre, et spécialement à chaque changement de possesseur, pour s'assurer de l'état des constructions et constater les réparations à faire ; il en cédait la jouissance moyennant une somme d'argent, déterminée par voie d'enchère, en une assemblée capitulaire, aux chanoines plus offrants et derniers enché-

risseurs ; mais il s'en réservait toujours la nue-propriété. Il ne devait les céder qu'à des chanoines et non à des laïques. Quelques-unes, même, ne devaient être remises qu'à des chanoines s'engageant à résider continuellement — grave condition au XIII^e siècle, où la résidence canoniale laissait beaucoup à désirer — Les plaintes d'Yves d'Auteuil, évêque de Chartres, les fondations de monastères de chanoines réguliers qui devaient servir d'exemple n'avaient pu y remédier. La vente de la jouissance d'une maison canoniale n'était faite à un chanoine que pour sa vie canoniale : s'il venait à cesser d'être chanoine pour une raison ou pour une autre, la jouissance et la maison cessaient de lui appartenir et faisaient retour au Chapitre qui la remettait aux enchères.

En sus du prix principal donné par un chanoine pour avoir la jouissance d'une maison canoniale, il devait y avoir pour le Chapitre une redevance annuelle, une façon de loyer ; car, on trouve dans notre registre de 1522 un prix pour chaque maison qui a l'air de correspondre encore maintenant à l'importance et à la beauté de ces maisons.

De plus, il est mentionné, pour plusieurs, que les chanoines y habitant seront exonérés durant leur vie de ce loyer parce qu'ils y ont fait à leurs frais d'importantes réparations ou ont fait rebâtir de neuf la maison canoniale qu'ils avaient pu acquérir à cette poussée d'enchères.

De plus, pour les indemniser des dépenses qu'ils auraient pu faire, le Chapitre décréta qu'il serait loisible aux chanoines usufruitiers de ces maisons, de les vendre avant leur mort à un autre chanoine et d'en garder le prix ; sauf, toutefois l'assentiment du corps canonial, comme propriétaire. Ce statut, en même temps qu'il libérait la corporation des réparations à faire, était un excellent moyen d'exciter les chanoines à tenir leurs maisons dans le meilleur état possible, afin qu'elles eussent plus de valeur.

On comprendra qu'une semblable réglementation dut nuire à l'acquisition des maisons canoniales ; mais un chanoine ne pouvait se loger que dans une maison canoniale, tant qu'il y en avait de vacantes.

Tout chanoine résident eut, au XVI^e siècle, après avoir fait une continuelle résidence pendant 26 semaines, le droit de prendre 5 jours de vacances par mois. Il avait droit de haute, moyenne et basse justice dans sa maison.

Dans une note de la page 133 de son étude sur la cathédrale de Senlis, Marcel Aubert déclare : « Au XII^e siècle et durant toute la première partie du XIII^e siècle, les chanoines vivaient en commun dans les bâtiments claustraux situés autour de l'église, au nord surtout ». Ce serait donc le contraire de ce qui se fit ensuite, puisque toutes les maisons canoniales réglementaires étaient au midi. « On trouve plusieurs dons attribués au réfectoire des chanoines, en 1187, à condition que ceux-ci mangent dans le commun réfectoire, durant tout le carême. » Ce qui laisserait supposer qu'en dehors du carême ils mangeaient déjà dans leurs maisons particulières. De même pour le prébendier de Saint-Nicolas.

Le mur qui se détache au nord de la cathédrale de la chapelle Sainte-Geneviève et que M. Matherat disait être la naissance du fameux mur de Childebert enclosant les dépendances de Saint-Rieul au VI^e siècle, a pu servir de mur à l'ancien cloître de la cathédrale ; Marcel Aubert suppose que ce mur serait un vestige de l'ancien cloître de la cathédrale (page 133) ; à l'opposé, donc, de ce qui est appelé le cloître en 1522. Bernier, citant Vaultier dans *Monuments inédits de l'histoire de France*, 1835, Senlis, dit : « Il y a un beau cloître, etc... » et un portier ordinaire et un sonneur à gages pour leur faire service, fermer et ouvrir les portes, à certaines heures du jour (pages 392-393). »

(A suivre.)

DÉCEMBRE 1958

FOUILLES A MALGENEST (FORÊT D'HALATTE)

par M. HUMBERT

C'est sur la carte de l'Institut géographique national au 20.000^e que le chercheur a trouvé l'indication des ruines gallo-romaines en forêt d'Halatte, non loin du clos Malgenest, à peu près sur le chemin dit « de Messire-Guillaume », à quelques centaines de mètres du Temple de Mercure bien connu, où l'on a trouvé tant d'ex-votos.

Commencées en été 1958, les fouilles ont eu pour théâtre des ruines qui ne paraissent pas avoir été fouillées ; ces ruines sont coupées par un layon dit « Chemin-des-Grés », à cause des pierres dont il est bordé mais qui, en réalité, ne sont pas toutes des grés, mais des blocs de calcaire extrait du terrain où a été construit l'édifice.

On croit, sans preuves formelles encore, que ces ruines correspondent à un camp militaire romain ; un cantonnier aurait trouvé sur ce chemin, en travaillant, une statuette de terre, malheureusement disparue.

De chaque côté du chemin se voient des amoncellements de pierres, couverts d'arbustes, de ronces, de mousse ; du côté droit, en regardant vers Chamant, des pierres nombreuses sans contours très précis, sauf à un endroit où elles paraissent disposées suivant un arc de cercle, peut-être les fondations d'une tour ?

Quelques sondages entrepris à cet endroit ont donné peu de résultats ; les chercheurs ont rencontré en profondeur des moellons énormes, mais ont été gênés par les ronces et les arbustes et par l'insuffisance de moyens de travail ; de l'autre côté du chemin, se voient très nettement deux alignements à peu près perpendiculaires, de grosses pierres grossièrement taillées, qui sont les restes des premières fortifications connues sous le nom de « ruines de Malgenest » et très apparentes. Les chercheurs se sont attaqués à ce secteur ; à l'intérieur de l'angle formé par ces deux alignements, ils se sont aperçus en grattant la terre que, sur un ou deux mètres, des pierres beaucoup mieux taillées et plus petites, situées sur une butte, formaient un mur très net ; c'est là qu'ils ont entrepris de creuser une tranchée le long de ce mur.

D'un côté, ils ont rencontré des pierres plus importantes dont un gros grés taillé et les premières tuiles, plates, d'un centimètre d'épaisseur. Poursuivie dans l'autre sens pendant cinq mètres, la tranchée a abouti à un mur perpendiculaire, très bien construit, de 50 centimètres d'épaisseur. De nouvelles tuiles apparurent alors : tuiles romaines classiques à rebord plus épaisses, et quelques tessons, les uns portant une couche de vernis avec un motif en relief, d'autres très quelconques, sans vernis.

De l'autre côté du mur, a été déterrée une pierre très volumineuse dont la forme est assez particulière ; elle est arrondie, comparable à une demi-margelle de puits.

Il y a là beaucoup de travail à faire et certainement des choses intéressantes à découvrir ; malheureusement, le terrain, très argileux, est encombré de racines et de pierres.

Souhaitons cependant que ces obstacles ne découragent pas les jeunes chercheurs et qu'ils enrichissent notre région d'un nouveau site antique.

Titre légal n°

Le Gérant,

W. MAROT.

Tables des matières

ANNÉE 1958

	Page
M. DURVIN : LITANOBRIGA (Complément)	3
R. P. HALLU : LA RÉFORME GÉNOVÉFAINE A SAINT-VINCENT	7
M. DE CAIX DE SAINT-AYMOUR : SOUVENIR DU BESACIER	12
M. DE CAIX DE SAINT-AYMOUR : SENLISIENS CURIEUX : Les généraux d'Avrange de Kermont et Riban	14
M. C.-M. DUGAS : Autour d'Afforty : LES PLUYETTE ..	19
M. C.-M. DUGAS : LES GRANDES ECURIES DE CHANTILLY	24
M. C.-M. DUGAS : JACQUES TOUDOUZE, Lieutenant de Chasse de S.A.S. le Prince de Condé	28
D' DAUTHEUIL : LES MAISONS CANONIALES A SENLIS	36
M. HUMBERT : FOUILLES A MALGENEST (Forêt d'Halatte)	39

~~~~~  
I M P R I M E R I E  
C E N T R A L E  
A D M I N I S T R A T I V E  
34, rue du D-Gérard  
B E A U V A I S (O i s e)  
~~~~~